

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. PRÉSENTATION DE LA SECTION SCIENCES DU SCD DE NICE	6
1. CADRE GÉNÉRAL : L'UNIVERSITÉ DE NICE ET SON SCD	6
1.1. <i>L'Université de Nice – Sophia Antipolis</i>	6
1.2. <i>Le SCD de l'Université de Nice</i>	7
2. LA SECTION SCIENCES DU SCD DE NICE	8
2.1. <i>Fonctionnement de la section</i>	8
2.1.1 Locaux et matériel	8
2.1.2 Public et collections	9
2.1.3 Personnel et services	11
2.2. <i>Les services inter-sections hébergés par le bâtiment des sciences</i>	15
II. L'EXPÉRIENCE CONCRÈTE DU STAGE	17
1. LE TRAVAIL SUR LES SIGNETS DE LA SECTION SCIENCES	18
2. LE TRAVAIL D'ACQUISITION DU SECTEUR INFORMATIQUE	23
3. LE TRAVAIL SUR LA DIFFUSION ÉLECTRONIQUE DES THÈSES	24
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27
TABLE DES ANNEXES	28

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la section Sciences de la BUNSA pour son accueil, sa gentillesse et sa disponibilité, et tout particulièrement Catherine MULLER, qui m'a guidé avec patience et enthousiasme tout au long de la partie pratique de ce stage d'étude, et dont l'écoute et les conseils m'ont été d'un grand profit.

Merci également à Christiane CECCARONI et Louis KLEE pour leurs conseils avisés, et à Michel ROLAND pour le suivi et la validation de mon travail.

Introduction

Au cours des 5 dernières années, le SCD (Service Commun de la Documentation) de Nice – Sophia Antipolis a connu dans ses évolutions documentaires et structurelles une profonde accélération, due à l’irruption de la documentation électronique. Le SCD s’est toujours montré favorable aux nouvelles technologies, et avec l’avènement des ressources numériques, le choix a été fait de donner sa chance à ce nouveau support. Mieux : de l’utiliser comme outil d’évolution de l’organisation documentaire de l’université. Pour ce faire, le SCD a opté pour « une politique volontariste qui se donne les moyens d’un traitement global et mutualisé des réseaux et de la documentation en ligne y associant les grands organismes de recherche »¹.

Ce contexte me semblait intéressant pour un stage d’étude, qui comporte deux objectifs principaux. D’une part, acquérir une expérience professionnelle générale en s’insérant dans une équipe et en participant aux activités de l’établissement, tout en prenant la mesure des responsabilités pouvant incomber à un conservateur des bibliothèques. A ce niveau, la section Sciences du SCD de Nice me semblait un lieu de stage riche en enseignements : c’est une section de taille moyenne, gérée par une vingtaine de personnes accueillant annuellement près de 4000 lecteurs. Deux conservateurs aux tâches très différentes y travaillent : Mme Ceccaroni, chef de section, et Mme Muller, responsable de la documentation électronique de la section et adjointe de section. Leurs points de vues différents et complémentaires sur le métier de conservateur me semblaient intéressants à recueillir. Mais l’intérêt de la section Sciences est aussi d’héberger dans ses locaux des services transversaux du SCD (catalogage, informatique, documentation électronique), ce qui me permettait d’étendre ma connaissance du fonctionnement de la section et du métier de conservateur à celle de certains services inter-section. Enfin, cette section héberge également le bureau du directeur du SCD, M. Klée, conservateur

¹ GOURDET Geneviève, KLEE Louis. *Politique documentaire : la mutualisation et le financement des ressources documentaires de l’université de Nice – Sophia Antipolis*. p. 9

général, qui pouvait m'offrir un autre éclairage sur le métier de directeur-conservateur.

L'autre objectif de ce stage était de réfléchir à un sujet qui intéresse l'établissement et plus largement la profession. La question de la documentation électronique me semblait centrale, et pour le SCD de Nice, et pour tout SCD à l'heure actuelle. Mon mémoire d'étude s'est donc attelé à l'étude du site Web de l'université comme outil de distribution de la documentation électronique de l'université. Là encore, le site de la section Sciences était idéal, car le service documentation électronique et son responsable, M. Roland, y ont leur bureau ; mais aussi car la section Sciences est de toutes les sections du SCD la plus familière avec la documentation électronique, le public scientifique ayant à sa disposition une offre électronique particulièrement conséquente, ce qui a motivé chez eux l'apparition d'une culture du numérique très ancrée dans ses habitudes de travail et de recherche.

Afin de répondre à ce double objectif, mon travail s'est partagé de manière équitable entre immersion dans l'établissement et travail de recherche sur le mémoire. Le présent rapport rend compte de la partie pratique du stage d'étude. Il se présente en deux temps :

- La première partie sur la présentation de la section Sciences du SCD de Nice rend compte de manière globale des connaissances acquises et des enseignements tirés de mon observation d'ensemble de la section et du travail qui s'y déroule.
- Le second moment évoque l'expérience concrète du stage, à savoir mon intégration dans l'équipe et ma participation aux actions menées par elle, par le biais de la réalisation de certaines tâches précises utiles à la section Sciences.

I. Présentation de la section Sciences du SCD de Nice

1. Cadre général : l'Université de Nice et son SCD

1.1. L'Université de Nice – Sophia Antipolis

L'université de Nice – Sophia Antipolis (l'UNSA) est de création relativement récente, même si Nice dispose d'un certain passé universitaire (présence d'un *collegium jurisconsultorum* instauré au XVII^{ème} siècle par les Princes de Savoie et d'une école de Médecine née au XVIII^{ème} siècle). A partir de 1930, les formations universitaires organisées à Nice dépendent des facultés d'Aix Marseille. A partir de 1962 se créent des facultés autonomes. L'université de Nice est officiellement instituée par le décret du 23 octobre 1965.

Il s'agit d'une université pluridisciplinaire comportant 9 UFR (Unité de Formation et de Recherche), 3 instituts ou écoles, 10 services communs et 130 équipes de recherche. Elle délivre 185 thèses en moyenne par an. L'Université est administrée par un Conseil d'Administration, auquel le Conseil Scientifique et le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire proposent des orientations et des avis. Elle est dirigée par un unique président, Mme Geneviève Gourdet depuis mai 1999, élu par l'assemblée des trois conseils.

En terme d'effectifs, celui des étudiants a augmenté de plus de 60% en quinze ans. L'UNSA accueillait 25697 étudiants en 2000-2001 (52 % en 1^{er} cycle, 27 % en 2^{ème} cycle et 16 % en 3^{ème} cycle, 5 % autres), encadrés par 1145 enseignants, dont 80% travaillent dans des laboratoires liés aux grands organismes de recherche ou soutenus après expertise par le Ministère. 620 IATOS (personnels ingénieurs, administratifs, techniques et ouvriers, de service et de santé), en assurent le bon fonctionnement. Les locaux représentent 227221 m² (dont 23.000 attribués à la

recherche) répartis sur Nice, Sophia Antipolis et Cannes². Le parti pris de construire l'université dans la ville a en effet conduit à un éclatement des sites, et la dispersion de l'établissement s'effectue selon les grands secteurs disciplinaires. Pluridisciplinarité, éclatement des sites et gestion unique (un seul président d'université pour tous ces sites) sont donc les caractéristiques principales de l'UNSA.

1.2. Le SCD de l'Université de Nice

Le SCD de l'UNSA (appelé BUNSA³) associe pour sa part deux types de bibliothèques : une bibliothèque centrale, la BU, comptant 7 implantations ; et 76 bibliothèques d'UFR, de départements, d'instituts et de laboratoires, dont une vingtaine sont de taille importante. La BU comporte 4 sections réparties sur 7 sites : Lettres, Arts et Sciences Humaines ; Droit et Sciences Economiques ; Médecine, et Sciences et Techniques. Son directeur est M. Klée⁴. Cet éclatement des sites n'a pas favorisé le dialogue entre les différentes composantes de la BUNSA, et l'arrivée de la documentation électronique a rendu nécessaire une concertation en commun inédite jusqu'alors⁵.

Présente sur toutes les implantations de l'université, la BUNSA a pour mission de procurer l'accès le plus large possible à la documentation sur tout support (papier, cédérom, vidéo, réseau Internet, etc.) nécessaire à l'enseignement et à la recherche, et de coordonner les politiques d'achats documentaires. Elle propose donc une large collection d'instruments de référence, de manuels, de journaux et d'hebdomadaires, d'ouvrages et de périodiques universitaires, français et étrangers. Elle offre l'accès à l'enseignement à distance et aux ressources documentaires électroniques sur le réseau Intranet de l'université. « Elle est autant un lieu qu'un instrument de travail. Son public dépasse largement le public universitaire car elle accueille tous les publics savants ou érudits du

² *Rapport d'activité 2001 de la bibliothèque universitaire de Nice – Sophia Antipolis*, p. 6

³ BUNSA signifie bibliothèque de l'université de Nice - Sophia Antipolis. Cet acronyme sera employé dans cette acception dans la suite du document.

⁴ Voir l'organigramme en annexe.

⁵ Sur la question de la documentation électronique, se reporter à mon mémoire d'étude : *Le site Web de l'université comme outil de distribution de la documentation électronique de l'université*.

département. »⁶ On y trouve ainsi des étudiants, des chercheurs, des professionnels ou de simples citoyens. Durant l'année universitaire 2001-2002, les lecteurs s'élevaient à 34134, et le SCD a comptabilisé 1387313 entrées. « En brassant des publics très divers, la bibliothèque participe à l'intégration de l'université dans son environnement »⁷.

2. La section Sciences du SCD de Nice

Elle se compose actuellement de trois antennes, situées sur 3 sites différents : la section centrale dans le Parc Valrose de Nice, l'Antenne de Sophia Antipolis hébergée dans les locaux de l'ESSI (Ecole Supérieure en Sciences Informatiques), et l'antenne du STAPS dans les locaux de la Faculté des Sciences du Sport. Mon stage s'étant intégralement déroulé dans la section centrale, les développements qui suivent ne concernent que cette antenne.

2.1. Fonctionnement de la section

2.1.1 Locaux et matériel

La section Sciences est, depuis la rentrée 1999-2000, entièrement rénovée sur crédits de l'université et du SCD. « Le nouvel aménagement des salles, la présentation plus aérée des collections, mais aussi les espaces de travail donnent entière satisfaction aux usagers mais aussi aux personnels »⁸. Le bâtiment de 3774 m², situé dans le Parc Valrose de Nice, est constitué de 2 étages offrant au total 665 places assises :

- Le rez-de-chaussée, destiné aux premiers cycles jusqu'à la maîtrise.
- Le premier étage, réservé aux DEA, doctorants et enseignants chercheurs.

La mezzanine, située entre les deux étages et interdite au public, regroupe les ouvrages en magasin. Les ouvrages en rayon se trouvent au 1^{er} ou au 2^{ème} étage selon leur niveau (étudiant ou recherche). La section est équipée de 60 postes informatiques (29 postes public et 31 postes professionnels).

⁶ Rapport du *programme pluriannuel pour le renforcement des moyens de la bibliothèque de l'UNSA* adopté par l'assemblée départementale, 28 juin 2002, p. 2

⁷ *Ibid*

⁸ *Rapport d'activité 2000 de la bibliothèque universitaire de Nice – Sophia Antipolis*, p. 25

En 2001, l'accent a été mis sur la sécurité du bâtiment. L'agent responsable des locaux a suivi fin 2000 une formation en sécurité incendie, option « ERP » (Etablissement Recevant du Public). Cette nouvelle compétence s'est notamment traduite par la mise en place d'une équipe de sécurité et l'organisation d'un exercice d'évacuation.

2.1.2 Public et collections

Le public de la section Science du SCD de Nice est avant tout celui de la Faculté des Sciences, à savoir les étudiants, doctorants, enseignants et chercheurs de l'université. Mais le SCD est ouvert à tous, particuliers comme professionnels. Les chiffres de 2001 pour les inscriptions sont les suivants :

Lecteurs de l'université des sciences inscrits	
Etudiants 1 ^{er} cycle et pré universitaires	1 698
Etudiants 2 ^{ème} cycle	1 338
Etudiants 3 ^{ème} cycle	387
Enseignants et chercheurs	286
Total lecteurs universitaires	3 709
Autres lecteurs	
Niveau étudiant	212
Niveau recherche	28
Total autres lecteurs	240
TOTAL LECTEURS	3 949

En 2001, la section a comptabilisé 219257 entrées.

Ce public a accès à 37536 monographies (correspondant à 16687 titres), dont 22678 sont en accès libre, 1017 titres de périodiques papier (morts ou vivants) et près de 87000 thèses, dont 2000 sont sur support papier, les autres sur microfiches. Après un désherbage massif en 2000, poursuivi en 2001, et de nouvelles acquisitions (essentiellement des manuels de cours et d'exercices en multiples exemplaires), la bibliothèque offre à son public 5200 ouvrages récents (moins de 5 ans), ce qui est essentiel dans une section scientifique, où les ouvrages se périment beaucoup plus vite qu'en lettres par exemple. L'activité des catalogueuses de la section en 2001 s'est répartie ainsi :

Créations de notices bibliographiques	283
Créations de notices d'exemplaires	2 810
Créations de notices d'autorités	130

Les collections connaissent également un enrichissement au niveau du support électronique : l'université de Nice adhère à Couperin (Consortium Universitaire des Périodiques Numériques) depuis 2000, et donne ainsi accès à ses usagers à près de 7000 revues électroniques. Le SCD est également abonné à une cinquantaine de bases de données en ligne. Enfin, la section Sciences possède près de 120 cédéroms, la plupart consultables en réseau.

La répartition des tâches entre la section et le service central de la documentation électronique est la suivante : la section a la charge de gérer les choix des titres des périodiques électroniques et des bases de données, grâce à des cercles de qualité avec les chercheurs. Elle donne son accord ou non pour les produits proposés par Couperin, et gère les ressources hors consortium. Le service central n'intervient pas dans le choix des titres et la politique documentaire de la section : il ne peut avoir qu'un rôle incitateur. Il achète directement certains produits généraux. Il gère les réabonnements et tout l'aspect technique de la documentation électronique (rapport au consortium Couperin, accès aux ressources) ainsi que le budget. Les acquisitions sont assumées en partage sur les budgets de la direction et de la section. Le service central fait un tableau des dépenses, attribuant à chaque section un pourcentage « documentation électronique » en fonction des titres qui concernent les disciplines dont elle a la charge. Cela permet une ventilation des dépenses sur l'ensemble des sections, une critérisation des budgets par domaines (36 % en 2001 pour la section Sciences, contre 22 % pour les Lettres et le Droit, et 20 % pour la Médecine). Lorsque le service central dépense plus que prévu pour une section, celle-ci voit son budget papier ponctionné d'autant, ce qui peut avoir des conséquences préjudiciables. Ainsi, la section Sciences doit souvent réviser à la baisse la part destinée aux manuels et ouvrages de recherche. En 2000, 71860 € avaient été consacrés à l'achat de manuels pour les étudiants, contre 27675 € seulement en 2001. « Il faudra veiller à l'avenir à ne pas trop laisser croître la part consacrée aux périodiques électroniques et aux banques de données au détriment des ouvrages destinés aux étudiants des premiers cycles »⁹.

⁹ *Rapport d'activité 2001 de la bibliothèque universitaire de Nice – Sophia Antipolis*, p. 37

2.1.3 Personnel et services

La section Sciences compte actuellement 15,7 postes, ainsi répartis : 1,8 personnels scientifiques, 1 PRCE (professeur certifié), 5,4 personnels techniques (bibliothécaires adjoints et bibliothécaires adjoints spécialisés), 5,6 magasiniers, 1,3 adjoints administratifs et 0,6 ITRF (ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation). L'ensemble s'élève à 19 personnes.

L'arrivée en septembre 2001 d'un nouveau magasinier en chef avec de solides compétences dans le domaine informatique a permis de renforcer l'équipe informatique de la section. Mais la section Sciences subit un fort déficit dans le corps de catégorie B, personnel technique des bibliothèques, déficit dû en partie à la prise en charge par la section d'une nouvelle antenne STAPS qui mobilise ce type de personnel. La conséquence principale est la prise en charge de tâches incombant à du personnel de catégorie B par du personnel de catégorie C, particulièrement compétent dans son travail, mais frustré de ne pas voir ses efforts et son investissement personnel reconnus officiellement sur le plan de l'avancement professionnel. La direction et le service formation continue l'encouragent donc fortement à passer les concours internes : en 2001 a été organisé le premier concours d'accès au grade d'assistant des bibliothèques, et tous les personnels de catégorie C de la section Sciences s'y sont inscrits, soit 7 personnes sur 19 (ce qui représente 1/3 des effectifs de la section, et 100 % des effectifs du service public) qui ont suivi les 50 heures de préparation au concours.

La section Sciences offre plusieurs de types de services à ses lecteurs :

- Accueil et salles de lecture : la bibliothèque est ouverte 239 jours par an, 56 heures et 30 minutes par semaine (de 8h30 à 19h en général, du lundi au vendredi, et jusqu'à midi le samedi). Le prêt d'ouvrages peut s'effectuer dans les deux salles de lecture. En 2001, 30 284 documents ont été consultés en libre accès, et 72268 prêtés. Les deux salles de lecture proposent, outre les collections et 665 places assises, 29 postes informatiques à accès libre (dont 24 avec connexion Internet) récemment modernisés (remplacement de postes trop anciens, nouveaux équipements sous forme de terminaux Windows en réseau et installation de deux imprimantes réseau pour permettre des impressions à la carte). Face à l'utilisation

abusives des terminaux pour la consultation de sites Web non autorisés, la bibliothèque envisage la mise en place d'un contrôle d'accès par numéro de carte d'étudiant et mot de passe, ainsi qu'une régulation du temps de connexion avec coupure automatique après délai imparti. Cela permettra aux besoins de recherche (interrogation du catalogue, consultation des périodiques électroniques et cédéroms en réseau, recherche sur Internet) d'avoir la priorité. Dans le cadre du projet de rénovation du hall de la bibliothèque, une partie de l'espace serait réservée à l'installation d'une dizaine de postes supplémentaires à consultation debout, destinés à la messagerie et au Web ludique.

- Point information et enseignement méthodologique : Dans la salle des 1ers cycles a été créé en 1999, par la PRCE de la section Mme Laredo, un *Point Information* destiné à orienter et renseigner les étudiants tous cycles confondus sur les ressources de la BU, son organisation. A cette occasion, elle a réalisé toute une gamme d'outils d'auto formation destinés à aider les étudiants pour leurs recherches sur Internet, sur les cédéroms, etc. Le Point Information a également pour mission la gestion du planning du tutorat et la gestion de l'occupation des postes informatiques publics. Les permanences (10h/12h et 13h30/16h30 du lundi au vendredi) sont assurées par plusieurs catégories de personnes : BA, magasiniers et conservateurs. Cela permet d'impliquer tous les membres du personnel, qui s'investissent ainsi autour d'un projet commun, et pour ceux dont les bureaux sont localisés hors des salles de lecture, de renouer avec le public et la mission de base du bibliothécaire qui est d'orienter et de renseigner l'utilisateur. J'ai assuré une permanence du matin avec Mme Laredo, dans le cadre du stage d'immersion¹⁰, et j'ai pu constater que la priorité est donnée à l'aide personnalisée et à l'autonomisation de l'utilisateur dans le domaine de la recherche documentaire. Deux matinées par semaine sont réservées, pour l'une à l'initiation à la navigation sur Internet et aux techniques de recherche, pour l'autre à la présentation des bases de données et cédéroms proposés par la BU en fonction des divers champs disciplinaires.

¹⁰ Stage d'immersion effectué à la section Sciences de la bibliothèque de la Faculté des Sciences de Nice du 28 janvier au 1^{er} février 2000.

Parallèlement à ce *Point Information*, ou plutôt en complémentarité avec lui, l'année 2001 a vu s'instaurer un partenariat important avec les enseignants du module Internet/Bureautique en DEUG tronc commun (rapidement étendu à la Licence d'Informatique et à celle de Biologie Cellulaire), qui a débouché sur une formation méthodologique aux ressources de la BU (et plus particulièrement la documentation en ligne) de 135 heures pour 765 étudiants. Cette formation a été reconduite en 2002 compte tenu du succès remporté par cette initiative.

Enfin, la nécessité de répondre à une forte demande et de s'adapter aux nouvelles formes d'enseignement ont conduit la BU Sciences à soumettre au conseil d'UFR puis à la mission NTICE¹¹ (Nouvelles Techniques d'Information et de Communication dans l'Enseignement) un projet de cours en ligne, conçu et réalisé par Mme Laredo, qui concerne l'utilisation du site Web de la BU Sciences et s'adresse aussi bien aux étudiants inscrits en 1^{er} cycle qu'au personnel du SCD dans le cadre de la formation continue. Comme le dit Mme Laredo, « tous ces projets nécessitent de prendre des initiatives, de désenclaver la BU », et de l'emmener sur le chemin du partenariat et de la coopération. C'est là tout leur intérêt.

- Prêt entre bibliothèques (PEB) : Ce service a pour objectif d'obtenir dans d'autres bibliothèques françaises et étrangères des documents que la BU ne possède pas et dont les usagers ont besoin. C'est un service payant accessible à tous les lecteurs inscrits à la BU. Son autre volet est le prêt d'ouvrages/périodiques à d'autres bibliothèques. « Avec l'essor de la documentation électronique et le nombre croissant de titres de périodiques offerts en texte intégral sur le site Web du SCD, le PEB a vu ses chiffres baisser très nettement en 2001 pour sa partie demandeur »¹² : 1.800 demandes de fourniture de documents (photopies ou originaux) en 2000 pour seulement 1.066 en 2001, soit une baisse de 41 %. Pour la partie prêteur, les chiffres restent à peu près stables : 1.384 demandes satisfaites en 2000 et 1.303 en 2001. « Le PEB est un service indispensable au soutien de la recherche et fait à ce titre l'objet d'un suivi attentif et d'améliorations constantes, tant au niveau national qu'au niveau de l'établissement. Le SUDOC, en intégrant

¹¹ Le SCD de Nice a créé en 1999 une mission NTICE au sein de laquelle toutes les sections de la BU sont représentées par un personnel de catégorie A impliqué dans les formations et/ou les nouvelles technologies.

¹² *Rapport d'activité 2001 de la bibliothèque universitaire de Nice – Sophia Antipolis*, p. 39

en 2001-2002 la quasi-totalité des BU françaises, a apporté au PEB l’outil efficace de localisation des monographies qui lui manquait encore, en complément de la localisation déjà acquise des collections de périodiques »¹³. Au niveau de la section Sciences, plusieurs innovations ont été ou vont être mises en place. Le nouveau logiciel « PEBWEB », installé en 1999, permet aux chercheurs et aux étudiants rattachés à un laboratoire d’envoyer leurs demandes de PEB depuis leur bureau ou leur laboratoire via le réseau Web¹⁴ : une grille de saisie normalisée leur est proposée et ils peuvent à tout moment consulter la situation de leurs demandes. La section Sciences a été la première à offrir ce service, et a donc servi de site pilote pour les autres sections¹⁵. Autre innovation : l’installation début 2002 du système ARIEL, qui permet de scanner au format image un article de revue au lieu de le photocopier (d’où un gain de rapidité dans l’expédition et la réception des documents, et une meilleure qualité des photos et images transmises). Enfin, est prévue pour l’année universitaire 2002-2003 la mise en service du module PSI qui permettrait à l’usager habilité de transformer en demande au service du PEB la référence d’un document trouvé dans le SUDOC. Au final, le service du PEB se modernise, mais « [il] est plus que jamais dépendant de l’évolution de la documentation électronique, [même si] le PEB reste indispensable pour fournir à l’usager le document auquel il n’aurait pas accès autrement »¹⁶.

. Documentation électronique : Je n’en toucherai ici qu’un mot, dans la mesure où elle constitue le sujet de mon mémoire d’étude. Il est néanmoins important de noter que le SCD de Nice a choisi depuis plusieurs années déjà de centrer sa politique documentaire autour des ressources électroniques. Sa place n’a donc rien d’anecdotique, en particulier dans la section Sciences où les étudiants et les chercheurs ont une culture du numérique qui les conduit à une utilisation soutenue des ressources électroniques, par ailleurs très nombreuses dans le domaine des Sciences. D’où la création en 2001 du BiPe (base d’indexation des périodiques), permettant une recherche simple, complexe ou très

¹³ *Ibid*, p. 83

¹⁴ Ils ont été 80 % à s’en servir au courant de l’année 2000.

¹⁵ Le personnel affecté au PEB a été formé à l’utilisation de ce nouveau logiciel et a lui-même formé les lecteurs qui désiraient s’en servir et assuré les démonstrations pour ses collègues des autres sections.

¹⁶ *Rapport d’activité 2001 de la bibliothèque universitaire de Nice Sophia - Antipolis*, p. 86

complexe (réservée aux chercheurs) dans la base des périodiques électroniques auxquels la bibliothèque est abonnée. Après une première mise en place et expérimentation en section Médecine, il a été implanté d'un mouvement concerté dans l'ensemble des sections fin 2001. Cet outil facilite grandement les recherches des usagers, qui gagnent ainsi en autonomie. Néanmoins, l'interrogation de certaines bases de données complexes nécessite le recours à une aide, généralement le responsable de la documentation électronique de la section Sciences (actuellement Mme Muller), qui accompagne l'utilisateur dans sa recherche et lui explique le fonctionnement de la base. De la documentation papier sur les bases de données est également disponible à côté des postes, afin que l'utilisateur se familiarise de façon autonome avec les ressources électroniques proposées par le SCD.

- Le service des thèses : Il est chargé de recevoir les doctorants avant la soutenance pour vérification des documents administratifs nécessaires au catalogage et à la diffusion de la thèse, à savoir : *avant la soutenance*, le formulaire d'enregistrement de la thèse soutenue, le résumé de la thèse en français et en anglais, 2 exemplaires (relié et non relié) de la thèse et sa version électronique sur cédérom (récupérés par l'étudiant après vérification par la BU), à fournir par le doctorant. *Après la soutenance* : l'avis du jury pour reproduction de la thèse, le formulaire d'enregistrement et les 3 exemplaires de la thèse ; en cas de demande de modification par le jury, l'étudiant a un délai de 3 mois pour effectuer ces modifications. Ces documents sont transmis par le secrétariat de l'école doctorale au service des thèses. Une fois les exemplaires récupérés et les autorisations en règle, le service des thèses catalogue la thèse dans le SUDOC et lui donne une cote. Mais ce circuit de signalement des thèses est en passe de changer suite à la circulaire ministérielle du 17 juillet 2001, mettant en place le nouveau dispositif préconisé dans le *Rapport sur la diffusion électronique des thèses*. Cette question ayant fait pour moi l'objet d'un travail pour la section, elle est traitée dans la deuxième partie de ce rapport (p. 24).

2.2. Les services inter-sections hébergés par le bâtiment des sciences

Le bâtiment de la section Sciences héberge des services inter-sections, ce qui m'a permis d'élargir ma découverte du fonctionnement de la section même à celle de certains services transversaux.

- Le service transversal du catalogage : créé en 1993 pour assurer l'implantation, la gestion et la mise à jour du catalogage informatisé du SCD de Nice, le service du catalogage assure deux missions principales : la gestion du Système intégré de gestion de bibliothèque GEAC-ADVANCE, dont tous les modules sont opérationnels dans les sites et sections du SCD ; le catalogage des collections de la bibliothèque par la participation à un réseau de catalogage partagé, OCLC d'abord puis le SUDOC (Système universitaire de documentation) depuis juillet 2000. Le responsable du catalogage de la section Sciences, comme ceux des autres sections, travaille en collaboration avec ce service.

- Le service informatique : il mène une politique d'informatisation cohérente à l'échelle de l'établissement, avec la standardisation systématique des matériels et logiciels et la mise en réseau des moyens (serveur de cédéroms, serveurs de travail, imprimantes réseaux, etc.). Ses réalisations récentes sont l'interface Apogée/GEAC, l'interface Web pour le catalogue GEAC, la modernisation des terminaux alphanumériques (consultation du catalogue, banques de prêt), l'extension du nombre de postes de consultation et la modernisation du parc informatique.

- Le service documentation électronique : afin de permettre une centralisation de la gestion de la documentation électronique (réseau, politique documentaire, financement, prospective), le SCD a créé le service documentation électronique, dirigée par un conservateur en chef, M. Roland¹⁷.

Cette description de la section Sciences ainsi que des services transversaux qu'elle héberge reflète les connaissances que ce stage m'a permis d'acquérir en matière de fonctionnement et d'agencement des services d'une bibliothèque universitaire.

Mais cette découverte globale des services s'est doublée d'une participation plus active et ciblée au sein de certains d'entre eux. C'est ce travail plus « concret » qui va maintenant être exposé.

¹⁷ La question de la documentation électronique est le pivot de mon mémoire d'étude. On y trouvera pp. 23-29 l'historique du service documentation électronique et des ressources qu'il gère.

II. L'expérience concrète du stage

Le bureau qui m'a été attribué le temps du stage était situé à l'étage, niveau « recherche ». Comme ceux des autres membres du personnel, il se trouvait au cœur même de la salle de lecture, ce qui était particulièrement intéressant dans la mesure où je n'étais coupée ni des membres de l'équipe, ni du public. J'ai pu ainsi observer au quotidien le fonctionnement du service et les demandes des usagers, qui varient particulièrement au cours des trois mois du stage, puisque celui-ci se déroule de septembre à novembre. *Septembre* est un mois sans presque aucun étudiant, où la priorité est donnée aux tâches internes : commandes (les crédits disponibles pour l'année en cours doivent en effet être dépensés avant le début de l'exercice budgétaire suivant), mise au point des plannings, formation du personnel nouvellement arrivé, etc. *Octobre* est le mois de la rentrée universitaire, et le service des inscriptions est fortement sollicité. Les nouveaux étudiants découvrent la BU, il faut être particulièrement à l'écoute pour les renseigner. En *novembre*, un rythme commence à être pris : étudiants et personnel ont pris leurs marques, les services du PEB et du prêt commencent à être sollicités de façon intense.

Cette partie « observation » s'est bien entendu doublée d'un rôle plus actif au sein de l'équipe. En plus d'une participation quotidienne à la vie du service (prêt, renseignement de l'utilisateur, équipement et rangement des ouvrages), j'ai eu l'occasion de m'atteler à 3 travaux d'inégale importance :

- Un travail d'étude et de réorganisation des signets de la section Sciences, qui a occupé la majeure partie de mon stage « pratique ».
- Un travail d'acquisition dans le secteur informatique, qui m'a occupée approximativement 3 demi journées.
- Une étude sur la diffusion électronique des thèses en Sciences, effectuée en accord avec les responsables du service transversal du catalogage et du service des thèses. Entre les réunions avec ces responsables et la rédaction proprement dite du travail, j'y ai consacré en tout une semaine pleine.

1. Le travail sur les signets de la section Sciences

Les pages web de la section « Sciences & Techniques » offrent aux internautes un service « signets » depuis près de 5 ans. Le conservateur Michael Hug, responsable de la documentation électronique de la section Sciences de 1997 à 2001, est à l'initiative de ce projet dans lequel il s'est extrêmement investi, au point que le service « signets » disposait au début de mon stage de près de 2770 liens. Mais un service d'une telle ampleur n'était pas sans poser certains problèmes. En effet, l'importance croissante de la documentation électronique au sein des ressources de la BUNSA a entraîné une nouvelle organisation du travail : Catherine Muller, conservateur aujourd'hui responsable de la documentation électronique de la section Sciences, gère désormais l'ensemble des périodiques de la section, papier et électroniques inclus. Or, avec cette évolution de la documentation électronique, les exigences que réclame la maintenance du service « signets » ont changé. En quelques années, l'émergence puis l'affirmation de la documentation électronique dans les ressources documentaires a considérablement modifié l'organisation des services et des priorités du SCD. Apport marginal en 1997 dans l'offre initiale, la documentation électronique est devenue aujourd'hui la colonne vertébrale du service : avec la mise en ligne de périodiques, bases de données et cours à distance, tout converge vers de nouveaux besoins de signalisation. Maintenir les 2770 liens actuels demanderait plusieurs heures de travail par semaine, et d'autres tâches prioritaires (gestion des périodiques, électroniques et papier, encadrement du personnel, etc.) sont privilégiées.

Face à ce contexte problématique, j'ai proposé, en accord avec mon responsable de stage M. Roland, la responsable des pages Web de la section Sciences, Mme Muller, et la responsable de la section Sciences, Mme Ceccaroni, de repenser la sélection, la veille documentaire et surtout l'organisation des signets de la section Sciences. Une telle étude me semblait doublement intéressante :

- Au niveau pratique, elle me permettait d'acquérir des compétences en matière de sélection et d'organisation des signets, ainsi que de création de pages Web (utilisation de *Netscape Composer* et initiation à *Dreamweaver*), et cela me semblait fondamental dans la mesure où toutes les bibliothèques universitaires (et

de plus en plus de bibliothèques publiques) possédant des pages Web offrent ce service : je serai donc vraisemblablement amenée dans le futur, en tant que conservateur, à gérer un tel service, que ce soit pour le créer, le repenser ou en assurer la maintenance.

- A un niveau plus théorique, cette étude s'insérait dans la continuité du sujet de mon mémoire d'étude (le site Web du SCD de Nice comme outil de distribution de la documentation électronique de l'université), tout en permettant l'exploration de nouvelles pistes : les signets ne sont effectivement pas à proprement parler de la documentation électronique de l'université, mais correspondent à la documentation électronique alternative qu'un site Web de bibliothèque universitaire se doit de proposer à ses usagers. Comment la proposer (dans le catalogue de la bibliothèque ou sur des pages à part) ? Par quelles étapes passe sa sélection ? Qu'implique la maintenance d'un service « signets » ? C'est à toutes ces questions que se heurtait la réorganisation du service « signets » de la section Sciences. En m'attachant à le repenser, j'étais donc conduite à m'interroger à un niveau plus global sur la nécessité, la création et la gestion d'un service « signets » quel qu'il soit.

Les objectifs visés par cette réorganisation étaient triples :

- Au niveau du *Back Office* (préparation et maintenance d'un service), il s'agissait d'alléger la maintenance du service, en ce qui concerne la sélection des liens (choisir des liens pertinents pour le service signets, les expliciter et les classer par rubrique) et leur mise à jour (vérifier la validité de l'URL et de la description), les 26 rubriques et 2766 liens d'origine étant ingérables.

- Au niveau du *Front Office* (ce qui est visible et utilisable par l'utilisateur), il fallait tenter d'offrir un service plus lisible, avec moins de liens et de rubriques mais plus d'explicitation et allant dans le sens d'une personnalisation, afin que l'utilisateur puisse trouver la rubrique correspondant à ses besoins. Trop de liens non explicités aux URL souvent obsolètes rendent le service quasi inutilisable pour l'utilisateur.

- Ces deux objectifs revenaient au final à mettre en place une politique documentaire explicite en ce qui concerne les choix documentaires et les objectifs du service « signets ». Comme dans la majorité des services « signets », une telle politique n'est pas formalisée au niveau de la section Sciences de la BUNSA. Cela empêche la mise en place de règles (de sélection, mise à jour et présentation)

claires, qui permettront d'assurer un suivi, une continuité du service au-delà du personnel qui l'assure, et facilitera la « passation de pouvoir » en cas de changement de personnel.

Afin d'offrir quelques pistes possibles de réorganisation, trois étapes m'ont été nécessaires :

- *Une étude de l'existant*, consistant à pointer les éléments superflus qu'il faudrait repenser ou éliminer (rubriques, nombre de liens, présentation, ...) et à mettre en avant l'essentiel à conserver.

- *Analyser des réalisations analogues* : L'étude de sites de référence en matière de service « signets » permet en effet de recenser les éléments clefs d'un bon service, et de repérer les principaux liens à proposer par la suite. Mme Muller m'a donné l'adresse de quelques sites de référence en la matière. Grâce au travail que j'ai mené en parallèle pour le mémoire d'étude (étude des sites web universitaires), j'ai pu sélectionner en plus d'autres sites de BU dont le service « signets » m'a paru pertinent. Au final, 12 services « signets » ont été analysés¹⁸.

- *Proposer une nouvelle organisation* : cela passait par une définition de la politique documentaire de l'établissement et de la section Sciences en matière de signets (public visé, disciplines et thèmes des signets, langues des pages signalées, objectifs de croissance et de mise à jour des signets ...), et une étude comparative des sites références en matière de service « signets » et de celui de la section Sciences de la BUNSA, afin de déboucher sur un ensemble de propositions d'évolution pour une organisation du service en adéquation avec la politique documentaire.

¹⁸ BU scientifique de Jussieu : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/internet.html> [visité le 26/09/02]
ENS de Lyon : <http://www.ens-lyon.fr/Bibli/> [visité le 26/09/02]
Ecole des Mines : <http://sistem.ensmp.fr/> [visité le 26/09/02]
ULP : http://www-ulp.u-strasbg.fr/liens_list.php?id_rubrique=19&langue=0 [visité le 27/09/02]
Université d'Angers : <http://buweb.univ-angers.fr/EXTRANET/accueilsience.html> [visité le 27/09/02]
Université Nancy 2 : <http://www.univ-nancy2.fr/RESSOURCES/> [visité le 27/09/02]
Université Marseille 2 : <http://bu2.timone.univ-mrs.fr/> [visité le 30/09/02]
IEP de Lyon : <http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Liens/selection-liens.html> [visité le 30/09/02]
Université Paris 8 : <http://www-bu.univ-paris8.fr/Pub/index.html> [visité le 30/09/02]
BPI : <http://www.bpi.fr/> [visité le 30/09/02]
Signets de la BNF : <http://www.bnf.fr/pages/liens/> [visité le 01/10/02]
Signets de Bibliothèques Universitaires : <http://www.unilim.fr/scd/sites/busignets> [visité le 01/10/02]

Ces différentes étapes ont débouché sur l'établissement de plusieurs documents¹⁹. Le document de travail proprement dit est intitulé : « Les signets de la section Sciences : Etude et propositions d'évolution ». Il explicite le pourquoi et le comment de la réorganisation autour de deux parties principales :

I. Les problèmes et les interrogations liés à la gestion d'un service « signets » : le cas du SCD Sciences de Nice.

Cette étude de l'existant aborde les questions de la charge de travail (sélection, mise à jour des liens et veille documentaire), de l'absence de politique documentaire bien définie, du choix de la mise à disposition des ressources et de la collaboration dans le cadre d'un service « signets » en général, et dans le cas plus précis de celui de la section Sciences du SCD de Nice.

II. Propositions d'évolution du service « signets » de la section Sciences de la BUNSA

Elles recensent les solutions pratiques proposées à la section Sciences de la BUNSA afin d'améliorer son service « signets ». Les principales sont :

- Une politique documentaire explicite et mise en ligne précisant les missions de la BUNSA et de sa section Sciences, le public concerné par ce service, la nature des ressources proposées, leur langue, les critères de sélection (en particulier le recours massif aux sites portails), leur mode de présentation (explicitation du public concerné, de la source, du contenu et de la langue) et les modalités de mise à jour.

- Une réorganisation des rubriques, avec 4 rubriques principales : les outils de recherche, les ressources documentaires de référence et 2 rubriques allant dans le sens d'une personnalisation de l'accès aux ressources : les sélections de sites par discipline et les sélections de sites par niveaux d'étude (1^{er} et 2^{ème} cycles, 3^{ème} cycle et recherche, concours et débouchés professionnels). Au final, on passe de 26 sous rubriques à 20, et de 2766 liens à 271.

- Une réorganisation des pages, qui passe par une présentation similaire avec un bandeau de présentation en haut de l'écran, un sommaire « cliquable » sur la gauche (permettant à l'utilisateur de naviguer directement d'une rubrique à l'autre sans repasser par la page d'accueil comme c'était le cas à l'origine), un raccourci en haut de la page vers les chapitres proposés sur la page, une présentation

¹⁹ La plupart de ces documents sont disponibles en annexe.

similaire de tous les liens (le public concerné, la source, le contenu et la langue), la possibilité d'envoyer des suggestions/remarques et un lexique explicitant les termes techniques dans le cas des annuaires et moteurs de recherche.

A ce document principal s'associe une « aide à la mise à jour », qui a pour but de faciliter la mise à jour des 271 liens du service « signets » de la section Sciences de la BUNSA, en proposant un rythme de mise à jour et une typologie des liens (par couleur) spécifiant pour chacun le type de mise à jour qu'ils requièrent. Enfin, a été explicitée la mise en page des 21 rubriques du service réorganisé. Il s'agit des pages telles qu'elles seront proposées à l'utilisateur au terme de la restructuration du service²⁰.

Au final, ce travail a permis de définir une politique documentaire claire en matière de sélection et de maintenance des signets, et de faire passer le service de 2770 liens à 271, par le biais d'un recours massif (justifié dans la politique documentaire) aux sites portails. D'où un travail de maintenance facilité (la mise à jour demande moins de 15 heures de travail par mois), et une lisibilité accrue pour l'utilisateur.

J'ai travaillé sur ce projet en collaboration avec Mme Muller, qui validait mon travail au fur et à mesure de son avancée. Une fois formalisé, je l'ai présenté aux responsables de la section Sciences et de la documentation électronique au cours d'une réunion, le 14 novembre 2002, qui s'est terminée par la validation de mon travail, et l'accord des dirigeants pour une mise en ligne. Les deux dernières semaines de mon stage ont ainsi été consacrées au début de la mise en ligne de mon travail à partir du logiciel *Netscape Composer*, grâce à l'aide de Mme Villageois, qui s'occupe des pages Web de la section avec Mme Muller. Cette mise en ligne s'est terminée mi-décembre, et les nouvelles pages sont désormais disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.unice.fr/BU/sciences/sciences.html>

²⁰ Compte tenu de leur nombre important, ces pages ne sont pas proposées en annexe. Mais elles sont consultables en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unice.fr/BU/sciences/sciences.html>. On trouve néanmoins en annexe, pages XXIII-XXIV, deux exemples de pages (celle des annuaires et moteurs de recherche, et celle des liens en chimie).

2. Le travail d'acquisition du secteur informatique

Mme Muller est responsable des acquisitions pour le secteur informatique de la section Sciences. Après m'avoir expliqué le processus d'acquisition en informatique, elle m'a laissé effectuer cette tâche à plusieurs reprises. Pour ce faire, elle me communiquait la liste des ouvrages recensés par *Livre Hebdo* qu'elle jugeait pertinent d'acquérir pour la section. A partir de cette liste, je devais :

- Vérifier dans le catalogue de la BU qu'on ne possédait pas déjà l'ouvrage qu'on souhaitait commander, ou des ouvrages similaires sur le sujet. Dans le cas d'ouvrages sur le même sujet, il me fallait vérifier leur date de parution (en informatique, la date est essentielle car les logiciels évoluent vite, et un bon fonds passe nécessairement par une actualisation des ouvrages ou l'achat d'ouvrages similaires plus récents), l'éditeur et le nombre de volumes à disposition dans la section. Dans le cas du même ouvrage déjà possédé par la bibliothèque, il fallait également vérifier la date, l'édition et la langue : il est en effet pertinent pour une section de commander la 2^{ème} édition d'un livre paru en 2002 en français lorsqu'elle ne possède que la 1^{ère} édition de 1998 en anglais, par exemple.

- Une fois cette « enquête » réalisée et mise sur papier (afin que la responsable n'ait plus ensuite qu'à prendre sa décision aux vues des éléments récupérés), il fallait rapatrier la fiche signalétique de l'ouvrage. La personne s'occupant des commandes a en effet besoin du titre de l'ouvrage, de son ou ses auteurs, de la date de parution, de l'éditeur et de l'ISBN. Pour trouver ces renseignements, j'utilisais Electre via le serveur de cédéroms de la bibliothèque, ou le site de librairies commerciales (Amazon, la Fnac ou le Monde en Tique) lorsque le réseau de cédéroms était en dérangement.

J'ai eu l'occasion de traiter en tout une trentaine d'ouvrages.

3. Le travail sur la diffusion électronique des thèses

Le Rapport sur la diffusion électronique des thèses rédigé par Claude JOLLY en 2000 a mis en avant la nécessité voire l'urgence de développer en France des dispositifs de production et de diffusion électronique des thèses. Ces derniers constituent en effet « des documents de première valeur dont il convient, tant dans l'intérêt des jeunes docteurs et des établissements que pour une meilleure visibilité internationale de la recherche française, d'assurer la promotion »²¹. Or, le dispositif actuel de diffusion des thèses, tel qu'il existe à la BUNSA et dans la majorité des universités, et qui repose sur un dépôt papier de la thèse dans l'établissement de soutenance et un dépôt sur microfiche dans les bibliothèques universitaires de même discipline, ne valorise pas ces travaux de recherche. Leur consultation et leur appropriation est rendue difficile voire pénible par le support microfiche, et leur visibilité en est ainsi d'autant réduite, en particulier au niveau international. Un changement s'impose donc, d'autant plus que les doctorants comme les établissements d'enseignement supérieur disposent désormais d'équipements informatiques et de connexions à Internet favorisant une production et une diffusion électronique des thèses. La gestion d'ensemble du dispositif et l'établissement des normes sont assurés par l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) et le CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur). Mais la mise en œuvre proprement dite repose sur le volontariat et l'initiative des universités ou groupement d'universités qui souhaitent se lancer dans l'aventure.

C'est le cas du SCD de Nice, puisque le service transversal du catalogue est chargé de suivre ce dossier de la diffusion électronique des thèses dans l'optique d'une application possible aux sections du SCD. « Parallèlement, le service transversal du catalogage suit les travaux du groupe de travail de l'AFNOR chargé de définir les métadonnées pour les thèses électroniques, dans une double perspective de gestion locale intégrée du document et de compatibilité maximale avec les réseaux internationaux de signalement des thèses et de la littérature de recherche »²².

²¹ *Rapport sur la diffusion électronique des thèses* rédigé par Claude JOLLY, disponible sur le site de l'ABES.

²² *Rapport d'activité 2001 de la bibliothèque universitaire de Nice - Sophia Antipolis*, p. 64

C'est dans ce contexte que la responsable du service transversal du catalogage, Mme Leresche, m'a demandé de recenser les applications mises en place actuellement par d'autres universités ou groupement d'universités pour le dépôt électronique des thèses.

Mon travail²³ a donc consisté à :

- Recenser les grands projets français et internationaux en matière de production et diffusion électronique des thèses.
- Lister les étapes d'un dépôt électronique des thèses, et les documents électroniques qui leurs sont associés, à savoir :

I. La production de la version électronique de la thèse

Elle implique une charte des thèses, des feuilles de style et leur guide d'utilisation.

II. Le dépôt de la thèse électronique

Il nécessite un guide de dépôt et des formulaires en ligne.

III. La diffusion des thèses électroniques

Elle s'applique à un double niveau : celui de l'université productrice de la thèse et celui des autres universités.

J'ai également été amenée à concevoir deux bordereaux expérimentaux destinés à être mis en ligne sur le site de la BU afin de faciliter le circuit de signalement de la thèse, l'un concernant le dépôt des thèses électroniques (à remplir par le doctorant), l'autre l'avis du jury au sujet de la thèse (à remplir par l'école doctorale).

Enfin, j'ai posé les bases d'une feuille de style, ayant pour but de faciliter une structuration formalisée des thèses à la base, c'est à dire au niveau de son élaboration même par le doctorant, en recensant les informations qu'elle devrait proposer.

²³ Je n'en donne ici que les grandes lignes. Les documents complets sont disponibles en annexe (p. XLIV et suivantes).

Conclusion

Le bilan de ces 3 mois de stage est indéniablement positif, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Ils m'ont permis d'observer le fonctionnement global d'une section de BU, mais aussi de m'impliquer réellement dans la vie du service et dans certaines tâches plus précises, comme la réorganisation des signets, qui m'a tout particulièrement passionnée. Tout l'intérêt de ce stage a été de perfectionner les connaissances et savoir-faire acquis au cours de mes 6 premiers mois de formation à l'ENSSIB, et d'en acquérir de nouveaux. Je pense en particulier à tout ce qui a trait à la documentation électronique et à sa mise à disposition du public.

J'ai aussi beaucoup appris des 4 conservateurs que j'ai eu l'occasion de côtoyer, quotidiennement dans le cas de Mme Muller, plus épisodiquement mais de façon toujours fortement enrichissante pour M. Roland, Mme Ceccaroni et M. Klée. Leurs observations et leurs conseils m'ont surtout fait comprendre le caractère fortement transversal des tâches qui incombent à tout conservateur, qu'il soit responsable d'un service, d'une section ou d'un SCD tout entier. L'adaptabilité et l'organisation doivent être ses qualités principales, car il est constamment amené à gérer de front de multiples activités, de nature aussi diverse que peuvent l'être l'encadrement de personnel, la gestion d'un budget, l'acquisition d'ouvrages dans une discipline précise, l'accueil et le renseignement du public ou encore les rapports très politiques aux autres instances de l'université. C'est là, me semble-t-il, toute la complexité et la richesse du métier de conservateur, qui ne peut se comprendre qu'en situation, intégré dans une équipe, travaillant en partenariat avec l'université et son public, acteur essentiel de cet échange entre les différentes composantes de l'université, qui permet au SCD de rester vivant et à l'écoute de ses missions et de son public.

Bibliographie

Ne sont recensés ici que les titres d'ouvrages et d'articles ayant servi à la rédaction du rapport lui-même. Ceux ayant trait au travail effectué sur les signets de la section Sciences se trouvent dans une bibliographie à part, à la fin du travail effectué à ce sujet (voir p. XXVII des annexes).

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION). *Rapport d'activité 1999.* Nice : Direction de la bibliothèque de l'université de Nice -Sophia Antipolis, 1999. 61 p.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION). *Rapport d'activité 2000.* Nice : Direction de la bibliothèque de l'université de Nice -Sophia Antipolis, 2000. 75 p.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION). *Rapport d'activité 2001.* Nice : Direction de la bibliothèque de l'université de Nice -Sophia Antipolis, 2001. 102 p.

GOURDET Geneviève, KLEE Louis. *Politique documentaire : la mutualisation et le financement des ressources documentaires à l'Université de Nice - Sophia Antipolis.* Arabesque, avril/mai/juin 2002, n° 26, 3 p.

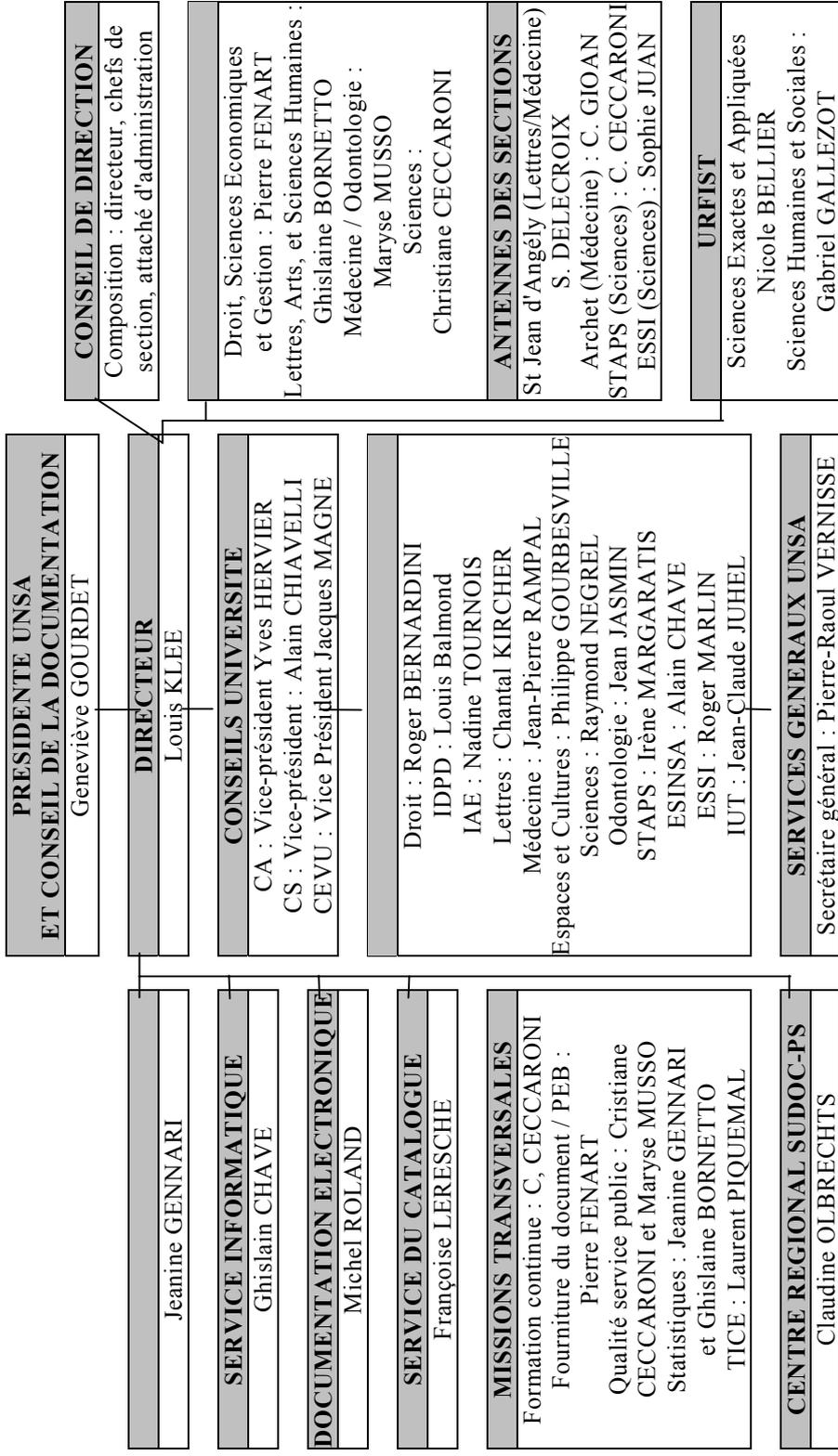
KLEE Louis. *Une expérience de terrain en France, impact de la documentation électronique sur l'organisation d'un service commun de la documentation, premier bilan sur les tendances à l'Université de Nice.* Communication au Congrès de l'ADBU, septembre 2000, 5 p.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA BUNSA	I
ANNEXE 2 : DOCUMENTS RELATIFS AU TRAVAIL SUR LES SIGNETS DE LA SECTION SCIENCES	III
LES SIGNETS DE LA SECTION SCIENCES : ÉTUDE ET PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION	III
DOCUMENT D'AIDE À LA MISE À JOUR DES SIGNETS	XXX
ANNEXE 3 : DOCUMENT RELATIF AU TRAVAIL SUR LA DIFFUSION ÉLECTRONIQUE DES THÈSES	XLVI
EXISTANT : LES RÉALISATIONS ACTUELLES EN MATIÈRE DE DIFFUSION ÉLECTRONIQUE DES THÈSES	XLVI
PROPOSITION DE FEUILLES DE STYLES	LIII
BORDEREAU DE DÉPÔT DE LA THÈSE	LIX
BORDEREAU D'AVIS DU JURY	LXII

Annexe 1 : Organigramme de la BUNSA

Voir page suivante.



Annexe 2 : Documents relatifs au travail sur les signets de la section Sciences

Les signets de la section Sciences : étude et propositions d'évolution

Selon un rapport public²⁴, 56 % des bibliothèques universitaires et des services communs de la documentation proposent un service « signets » à leurs usagers. On entend par là des pages de liens permettant de répertorier des ressources Internet extérieures à la bibliothèque. Pourquoi une telle offre ? Il est clair, en effet, que l'enjeu des répertoires de ressources Internet entretenus par les bibliothèques ne peut être de concurrencer, et encore moins de remplacer, les colossaux outils de recherche commerciaux qui existent aujourd'hui (moteurs de recherche et annuaires/répertoires de sites). Alors pourquoi proposer un service « signets » ? Parce que cette démarche s'inscrit dans une double perspective, « conforme aux missions du bibliothécaire : orienter voire former le lecteur en guidant ses premiers pas sur la toile, et lui offrir des références solides sur un réseau international où bien des informations sont invérifiables »²⁵. Comme le précise le rapport Van Dooren, Internet permet en effet l'accès à une très grande variété d'informations, qui relèvent aussi bien de l'opinion, de la recherche scientifique, de la vulgarisation que de la promotion commerciale. Ces ressources « ne sont pas

²⁴ VAN DOOREN. *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. Le pourcentage a été calculé à partir des chiffres indiqués sur le rapport.

l'aboutissement de la chaîne éditoriale classique, qui joue ordinairement le rôle de filtre à la publication, et offre une garantie de qualité pour le lecteur. Ce circuit traditionnel est complètement bouleversé puisque sur Internet chacun peut publier librement »²⁶. La fiabilité de telles informations n'est ainsi nullement garantie. C'est pourquoi une sélection, un filtrage de ces ressources, débouchant sur leur hiérarchisation et leur organisation, s'imposent. Un service « signets » est là pour présenter des ressources contrôlées par des bibliothécaires qui connaissent leur domaine et son offre documentaire, et ce afin de guider au mieux un lecteur souvent dépassé par la masse d'informations disponible sur la Toile. C'est encore plus le cas pour un service « signets » de BU, puisque ses usagers (étudiants de DEUG à maîtrise, de troisième cycle, et enseignants-chercheurs) ont, plus que les autres, besoin d'informations spécifiques, validées, qu'ils puissent trouver rapidement et exploiter directement.

La légitimité voire la nécessité d'un service « signets » dans les pages Web des bibliothèques, et en particulier des BU, ne semble donc faire aucun doute. Pourtant, avec la généralisation d'un tel service se pose de façon aiguë la question de la redondance : en multipliant les services « signets », ne se contente-t-on pas de refaire, en mieux ou en moins bien selon les moyens humains et techniques dont on dispose, ce que d'autres bibliothèques au profil similaire ont déjà fait avant ? N'y a-t-il pas alors perte de temps, d'énergie et d'efficacité à refaire ce qui existe déjà ? Car mettre sur pied puis maintenir un tel service demande un temps considérable en terme de recherche, sélection et mise à disposition des liens, veille documentaire et mise à jour. C'est ce que constate aujourd'hui la BUNSA, et en particulier la section Sciences, qui n'a plus les moyens d'assurer la mise à jour de ses 2770 signets. Son service « signets » est né dans le contexte d'arrivée de la documentation électronique au SCD de Nice, parallèlement à la création du site Web de la section, et n'a pas été repensé depuis. Afin de définir dans quelle mesure une telle réorganisation serait souhaitable, et quelles pourraient en être les modalités, nous nous proposons d'étudier, dans un premier temps, les problèmes que peuvent rencontrer les professionnels, dont ceux de la section Sciences de la

²⁵ Bontemps Isabelle, *Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens en bibliothèque ?*, p. 12

²⁶ Noël Elisabeth, *Sélectionner des sites Internet*, p. 96

BUNSA, au niveau de la gestion d'un service « signets ». L'analyse de ces problèmes et des carences du service nous permettra, dans un second temps, de proposer certaines pistes d'évolution possibles, inspirées de réalisations analogues sur la Toile.

I. Les problèmes et les interrogations liés à la gestion d'un service « signets » : le cas de la section Sciences du SCD de Nice

A. La charge de travail

Les pages web de la section « Sciences & Techniques » offrent aux internautes un service « signets » depuis près de 5 ans. Le conservateur Michael Hug, responsable de la documentation électronique de la section sciences de 1997 à 2001, est à l'initiative de ce projet dans lequel il s'est extrêmement investi, au point que le service « signets » dispose aujourd'hui de près de 2770 liens. Mais un service d'une telle ampleur n'est pas sans poser certains problèmes à l'heure actuelle. Car l'importance croissante de la documentation électronique au sein des ressources de la BUNSA a entraîné une nouvelle organisation du travail : Catherine Muller, conservateur aujourd'hui responsable de la documentation électronique de la section Sciences, gère désormais l'ensemble des périodiques de la section, papier et électroniques inclus. Or, avec cette évolution de la documentation électronique, les exigences que réclament la maintenance du service « signets » ont changé. En quelques années, l'émergence puis l'affirmation de la documentation électronique dans les ressources documentaires a considérablement modifié l'organisation des services et des priorités du SCD. Apport marginal en 1997 dans l'offre initiale, la documentation électronique est devenue aujourd'hui la colonne vertébrale du service : avec la mise en ligne de périodiques, bases de données et cours à distance, tout converge vers de nouveaux besoins de signalisation. C'est dans ce nouveau contexte que la sélection et la veille documentaire des signets doivent être repensées. Maintenir les 2770 liens actuels demanderait en effet plusieurs heures de travail par semaine, et d'autres tâches prioritaires (gestion des périodiques, électroniques et papier, encadrement du personnel, etc.) sont privilégiées.

On retrouve ici le problème principal lié à toute gestion d'un service « signets » : la charge de travail qu'il demande, au triple niveau de la sélection, de la mise à jour et de la veille documentaire.

Sélection

La sélection de ressources Internet demande en effet une double compétence, dans le domaine de sélection et dans la sélection de ressources Internet. Pour ce qui est des compétence dans la sélection de ressources Internet, elle ne peut s'acquérir qu'au terme de formations, ce qui implique un investissement de la part du personnel (qui fait l'effort de se former dans un domaine nouveau) et de la part de la bibliothèque (qui donne ainsi au service « signets » une valeur ajoutée, fait le choix d'un investissement en temps de travail dans ce service). C'est ce que souligne Jean François Vincent pour la BNF : « Notre tâche implique une formation assez lourde, correspondant à l'apprentissage d'une nouvelle facette du métier, complexe et évolutive : la connaissance du réseau et de ses pratiques techniques »²⁷. Un établissement de taille moyenne comme le SCD de la Faculté des Sciences de Nice peut-il se permettre d'investir dans une telle formation ?

Mise à jour

Autre contrainte notable : la mise à jour. En effet, contrairement aux documents traditionnels, relativement stables dans leur existence, les ressources d'Internet connaissent de fréquents changements. Les signaler au public suppose que l'on vérifie régulièrement qu'elles sont toujours accessibles à la même adresse et que leur contenu correspond toujours à la description qu'on en a faite. Des liens obsolètes trop nombreux ou des descriptions inexactes rendent en effet la recherche de l'utilisateur laborieuse, et vont jusqu'à discréditer le service à ses yeux. Or, « la charge de travail nécessaire pour effectuer cette vérification est une part importante du coût global d'une collection (...) [et] il s'agit d'une tâche souvent fastidieuse »²⁸. La charge de travail est bien sûr proportionnelle au nombre de liens à vérifier, et dépend de la quantité de personnel affectée à cette tâche. Dans le cas de la section Sciences de la BUNSA, le service « signets » comporte 2766 liens

²⁷ Jean François Vincent, *Une expérience de recensement des ressources accessibles par Internet : les signets de la BNF*, p. 31

²⁸ Vincent Jean François. *Maintenir l'accès aux ressources*, p. 121

exactement et un seul responsable. D'où une mise à jour rendue difficile voire impossible, et de nombreux liens obsolètes (environ 1 sur 3) qui rendent le service difficilement exploitable pour l'utilisateur.

Veille documentaire

« Un travail de mise à jour est nécessaire pour maintenir vivante l'offre des signets. Trop souvent, les pages de signets sont constituées à la création du site de la bibliothèque et évoluent peu par la suite, alors que l'actualisation est un des atouts du Web »²⁹. Et une telle actualisation induit une importante charge de travail, ainsi que des méthodes de veille bien établies.

La gestion d'un service signets implique donc une charge de travail non négligeable, qui nécessite une organisation bien spécifique, que la bibliothèque se doit de formaliser : il convient de définir le rôle de chacun et les charges qui lui incombent. C'est là une organisation lourde, « qui se fait au prix d'un problématique accroissement de [la] charge de travail [de chacun] ; difficulté à laquelle la plupart des bibliothèques intéressées par cette nouvelle tâche seront sans doute confrontées »³⁰. Dans le cas de la section Sciences de la BUNSA, une seule personne, on l'a dit, gère les signets, en plus de la documentation électronique et des périodiques (électroniques et papier) de la section. Et le temps à consacrer au service « signets » n'ayant pas été clairement défini, il est plus ou moins laissé tel quel depuis la réorganisation du service. Comment remédier à ces problèmes d'organisation ? En commençant par mettre en place une vraie politique documentaire en matière de signets.

B. L'absence de politique documentaire bien définie

Le service « signets » de la section Sciences de la BUNSA s'est en effet constitué sans politique documentaire explicite. Il allait de soi qu'un tel service s'inscrivait dans la mission traditionnelle des bibliothèques : sélectionner de l'information et la mettre à disposition du public. Mais aucune précision n'a été apportée concernant le pourquoi et le comment de cette sélection et de sa mise à disposition.

²⁹ Noël Elisabeth. *Sélectionner des sites Internet*, p. 97

³⁰ Vincent Jean François. *Une expérience de recensement des ressources accessibles par Internet : les signets de la BNF*, p. 31

Le cas de Nice n'a rien d'exceptionnel : l'absence ou la quasi absence de politique documentaire explicite est même plutôt la règle, comme le constatait Elisabeth Noël en 2001 : « chaque site fait ses propres tentatives dans la sélection et l'offre de signets. Il est souvent difficile de percevoir quel fil d'Ariane a permis de créer une véritable « collection » de liens. La plupart des bibliothèques semblent proposer des signets plus de manière aléatoire, non raisonnée, que selon des critères de choix précis, hésitant entre une impossible exhaustivité et une sélection hasardeuse »³¹. Il n'y a donc, la plupart du temps, ni politique d'acquisition, ni procédure d'acquisition bien définies.

Pourtant, la sélection de sites, en tant que sélection d'une offre documentaire, est forcément liée à la politique d'acquisition de la bibliothèque. « La sélection de sites doit donc rester cohérente avec la politique d'acquisition : elle peut soit viser à combler les lacunes du fonds de la bibliothèque, soit enrichir les pôles d'excellence de la bibliothèque »³². Il y a ainsi nécessité d'élaborer une véritable politique d'acquisition des ressources en ligne, miroir et prolongement de la traditionnelle politique de développement des collections, et ce dans l'optique de clarifier le pourquoi et le comment d'un service « signets », au niveau du personnel de la bibliothèque, et au niveau des usagers eux-mêmes. Cette formalisation est courante aux Etats-Unis, où l'on trouve fréquemment mise en ligne la politique documentaire en matière de signets. On trouve ainsi, sur le site de la bibliothèque de l'Université d'Oregon³³, mise en ligne et consultable par tous, sa *Collection development policy for Internet resources*. Elle explicite le but du service, les principes généraux de sélection des ressources et l'organisation du service. Ce dernier point est essentiel, puisque le choix de la mise à disposition des signets n'a rien d'anodin.

C. Le choix de la mise à disposition

Il pose en effet la question de la place de la collection de liens au sein des autres ressources proposées par la bibliothèque. Or, elle peut être mise à disposition du public de deux façon très différentes : soit en étant intégrée au catalogue de la

³¹ Noël Elisabeth. *Sélectionner des sites Internet*, p. 97

³² Ashta Emmanuelle, *Définir la politique éditoriale pour le site Web d'une bibliothèque*, p. 46

³³ http://libweb.uoregon.edu/colldev/public_policies/internet_resources.html [Visité le 23/10/02]

bibliothèque, soit en constituant un service à part sur les pages Web de la bibliothèque. « D'un point de vue bibliothéconomique, les deux approches ont un sens sensiblement différents : le catalogue possède encore une valeur symbolique forte, et la décision d'y intégrer des liens électroniques ne peut se prendre à la légère. Le fait, en revanche, que les signets sélectionnés ne soient disponibles que sur le site Internet de la bibliothèque, en dehors du catalogue, les désignent avec force comme service proposé aux lecteurs ou aux internautes, et moins comme une collection constituée »³⁴. D'un point de vue pratique, chaque organisation a ses avantages et ses inconvénients. L'avantage d'une insertion des liens dans le catalogue vient de ce qu'ils subissent le même traitement que le reste de la documentation fournie par la bibliothèque, à savoir un accès simple, une description homogène, et la richesse des accès créés, dont l'indexation matière. Le logiciel de recherche peut alors être appliqué aux ressources Internet sélectionnées, et permet ainsi des requêtes riches et une extraction fine. Les inconvénients viennent de ce que la mise à jour des liens est rendue plus difficile, et de ce que les normes de description et les formats MARC sont peu adaptés au traitement de telles ressources. Côté mise à disposition des liens à partir d'une liste séparée du catalogue, on peut noter l'avantage de n'avoir aucun format contraignant établi, et par conséquent une description « souple », puisque le lien se fait directement vers la ressource (il est donc inutile de la décrire longtemps). Par contre, une telle organisation isole la collection des autres documents possédés par la bibliothèque, et conduit à une hétérogénéité des listes selon le producteur³⁵.

La section Sciences de la BUNSA a fait le choix d'un service à part, comme l'ont fait la majorité des bibliothèques. Ses pages sont actuellement organisées de la façon suivante :

La page d'accueil du site de la section *sciences* se découpe en 5 rubriques :

Les informations pratiques pour les étudiants (Horaires, plan d'accès, inscriptions, annuaire du personnel, photocopies et documentation sur Valrose).

³⁴ Bontemps Isabelle, *Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens en bibliothèque ?*, p. 50

³⁵ Informations récupérées sur le site de l'ABF, dans le compte rendu de la réunion du 11/01/2000 du groupe sur le signalement partagé des ressources électroniques en ligne : http://www.abf.asso.fr/enriche/en_ligne/2000-01-11.htm [visité le 24/10/02].

Les services offerts aux étudiants (prêt, PEB, service des thèses, recherche documentaire, suggestion d'achat, faire une bibliographie, formations, cours en ligne).

Les ressources de la bibliothèque (catalogue Web BU, catalogue telnet, catalogue des BU françaises, catalogue des thèses françaises, vidéo, périodiques, bases de données, cédéroms), qui propose également un menu déroulant pour les outils de recherche (moteurs de recherche et annuaires).

La rubrique actualité. Et les signets, appelés « *recherches sur le web* », ainsi présentées :

Recherches sur le web

sites Web par disciplines

- [brevets](#)
- [congrès](#)
- [cours](#)
- [éditeurs](#)
- [librairies](#)
- [prépublications](#)
- [texte intégral](#)

- [bases de données](#)
- [bibliothèques](#)
- [dictionnaires](#)
- [annuaires](#)
- [moteurs de recherche](#)
- [périodiques](#)
- [presse](#)

La page d'accueil des « signets » (il faut cliquer sur *recherches sur le web* pour l'atteindre) se présente de la façon suivante :



Sélection de liens

Section Sciences

[Université de Nice](#) | [UFR de Sciences](#) | [BU de Nice](#) | [Doc Elec](#)



Outils de Recherche	Ressources documentaires	Sélection de sites
annuaires et moteurs de recherche autres outils de recherche		Généralités Histoire des Sciences
	bases de données	Physique Mathématiques Informatique
Recherche d'adresses électroniques	périodiques électroniques retrouver un périodique hors BU	Chimie
presse	éditeurs librairies	Sciences de la Terre
congrès	Listes de diffusion	Sciences de la Vie
brevets cours	texte intégral prépublications	Sciences de l'Ingénieur

Au niveau des différentes rubriques, il n'y a pas de réelle homogénéité de présentation et d'organisation : certains liens étaient brièvement explicités en quelques lignes, d'autres simplement cités sans autre précision que leur nom. Voici le détail de ces rubriques, ainsi que le nombre de liens qu'elles comportaient :

Outils de recherche : 427 liens, répartis de la manière suivante :

[annuaires et moteurs de recherche](#) : 193 liens

[autres outils de recherche](#) : 37 liens

[dictionnaires, traduction](#) : 62 liens

[recherche d'adresses électroniques](#) : 24 liens

[presse](#) : presse généraliste = 26 ; presse scientifique et informatique = 7 ; Dépêches d'agence = 7 ; répertoire de quotidiens et de revues = 6 ; Total = 46.

[congrès](#) : 10 liens

[brevets](#) : Grands organismes = 6 ; Brevets = 7 ; Pour aider à la recherche de brevets = 6 ; Autres adresses : 6 ; soit 25 liens

[cours](#) : Sites de référence = 9 ; Quelques cours = 21 ; soit 30 liens

Ressources documentaires : 619 liens, répartis de la manière suivante :

[bibliothèques](#) : Accès aux catalogues des bibliothèques = 8 ; Répertoire des bibliothèques : 12 ; Bibliothèques nationales = 7 ; Bibliothèques du département = 1 ; BU = 28 ; Grands organismes = 2 ; Centres de documentation, grandes écoles, labo = 49 ; Catalogue de bibliothèques d'autres pays = 24 ; Total = 131.

[bases de données](#) : Multidisciplinaires = 7 ; Astrophysique/physique = 3 ; Chimie = 6 ; Sciences de la terre = 2 ; Mathématiques/Informatiques = 2 ; Sciences de la vie = 21 ; Sciences de l'ingénieur = 4 ; Sport = 1 ; Répertoires de bases de données sur Internet = 3 ; Total = 49

[retrouver un périodique hors BU](#) : Répertoire d'éditeurs de périodiques = 3 ; Editeurs = 4 ; Liste de périodiques scientifiques dans des autres bibliothèques universitaires et centres de documentation = 16 ; Périodiques électroniques dans le domaine biomédical = 5 ; Total = 28

[éditeurs](#) = 217

[librairies](#) : Répertoire d'éditeurs = 6 ; Recherche des ouvrages disponibles = 20 ; Quelques catalogues d'éditeurs en science = 105 ; Total = 131

[listes de diffusion](#) = 3

[texte intégral](#) : Sites proposant des ouvrages en texte intégral = 7 ; Quelques ouvrages en texte intégral = 6 ; Total = 13

[prépublications](#) : Sites de référence = 14 ; Serveurs en astrophysique = 9 ; Serveurs en physique = 10 ; Serveurs en mathématiques = 10 ; Serveurs dans d'autres disciplines = 3 ; Pour rechercher des prépublications = 1 ; Total = 47

Sélection de sites par discipline : 337 liens, répartis de la manière suivante :

[généralités scientifiques](#) : Recension de ressources en sciences = 8 ; Annuaires thématiques = 10 ; Presse scientifique = 7 ; Institutions = 10 ; Dépêches et lettres d'information dans le domaine scientifique = 17 ; Total = 52.

[histoire des Sciences](#) : Sites de référence = 2 ; Livres électroniques = 3 ; Périodiques = 8 ; Bases de données, catalogues de bibliothèques = 7 ; Instituts et sociétés = 11 ; Biographies = 8 ; Musées scientifiques = 4 ; Astronomie = 1 ; Chimie = 1 ; Informatique = 3 ; Mathématiques = 1 ; Médecine = 3 ; Physique = 2 ; Total = 54

[physique](#) : 13 (12 sites et 1 base de données)

[mathématiques](#) : 13 (11 sites et 2 bases de données)

[informatique](#) : Sites de référence = 5 ; Institutions, associations = 4 ; Catalogues de bibliothèques = 2 ; Bases de données = 1 ; Magazines = 5 ; Sociétés commerciales = 3 ; Bibliographies = 3 ; Périodiques = 3 ; Dictionnaires = 3 ; Langages informatiques = 4 ; Systèmes d'exploitation = 2 ; Internet = 3 ; Virus = 3 ; Intelligence artificielle = 3 ; Histoire de l'informatique = 3 ; Total = 47

[chimie](#) : Sites de référence = 20 ; Bases de données = 7 ; Divers = 12 ; Total = 39

[sciences de la terre](#) : Sites de référence = 26 ; Bases de données = 5 ; Institutions = 4 ; Périodiques électroniques = 1 ; Cartographie = 3 ; Vulcanologie = 1 ; Catastrophes naturelles = 2 ; Minéralogie, pétrologie = 3 ; Images = 1 ; Total = 46

[sciences de la vie](#) : Sites de référence = 23 ; Bases de données = 17 ; Périodiques électroniques = 4 ; Cours d'InfoBiosud = 4 ; Images du corps humain = 2 ; Institutions = 5 ; Botanique = 2 ; Zoologie = 3 ; Ecologie = 2 ; Total = 62

[sciences de l'ingénieur](#) : Quelques grands sites = 6 ; Bases de données = 4 ; Périodiques électroniques = 1 ; Total = 11

Nous sommes donc face à une structure lourde et impossible à gérer convenablement pour une seule personne. Seule solution pour qu'un tel système soit viable : la collaboration.

D. La question de la collaboration et des méta sites

Comme le précise fort justement Jean François Vincent, « l'effort à accomplir pour maintenir en état une collection de ressources Internet interdit à n'importe quel établissement individuel d'espérer viser à l'exhaustivité, sinon dans des domaines thématiques très réduits. Si les bibliothèques veulent s'y engager, elles devront unir leurs efforts pour proposer à leurs usagers des « guichets communs » donnant accès à des données réunies par un certain nombre d'établissements (...) En ce qui concerne l'utilisateur, le résultat doit être, pour une recherche donnée, une fenêtre d'interrogation unique et une page de résultats uniques (...) [Mais] en France, presque tout reste à faire pour organiser cette indispensable coopération »³⁶. Le rapport Van Dooren fait appel, dans son objectif 7, à un « réseau d'universités prenant en charge des répertoires de ressources Internet par discipline », et suggère la « constitution d'un système de référence pour la veille documentaire dans chaque discipline ». Un tel réseau n'existe pas encore. A l'heure actuelle, on recense seulement des projets coopératifs, parmi lesquels on peut citer :

- **Le SUDOC** (Système universitaire de documentation), base bibliographique et catalogue collectif des bibliothèques universitaires française, qui comprend des notices décrivant des ressources électroniques, accessibles ou non sur Internet.
- **CORC** (*Coopérative Online Resources Catalog*), projet d'OCLC pour constituer en coopération une base de données décrivant des ressources d'Internet sélectionnées et indexées par les bibliothèques participantes.
- **DESIRE** (*Development of a European Service for Information on Research and Education*), né de la coopération entre dix institutions des Pays-Bas, de Norvège, de Suède et du Royaume-Uni, a pour objectif de fournir des outils permettant de construire des systèmes de recherche comprenant la sélection,

³⁶ Vincent Jean François, *Une expérience de recensement des ressources accessibles par Internet : les signets de la BNF*, p. 32

la description et l'évaluation de ressources accessibles en ligne, reposant sur le logiciel Roads (qui permet de proposer un accès à des ressources sélectionnées par arborescence de sujets).

- **Renardus**, projet européen visant au développement d'un service pilote européen de mise en réseau de sites Web, recensant les ressources documentaires d'Internet.
- **Sitebib**, qui propose une gestion partagée des liens dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Ces différents projets coopératifs sont prometteurs, mais encore en construction. Un service « signets » comme celui de la section Sciences de la BUNSA ne peut en tirer, pour le moment, aucun avantage. Doit-il pour autant renoncer à toute aide extérieure pour alléger sa gestion ? Pas nécessairement. A son niveau, qui est local, il ne peut pas mettre en place une réelle collaboration avec d'autres services similaires ; mais il peut s'en inspirer. Alain Caraco conseille ainsi d'« utiliser au maximum les listes des autres » et de « sélectionner des sites qui assurent la veille du Web dans un domaine de connaissance », autrement dit de « profiter des qualités propres à Internet pour ne pas chercher à refaire ce que font déjà les autres »³⁷. Cela a le double avantage d'éviter une redondance préjudiciable pour l'utilisateur et une perte de temps pour le personnel, qui se décharge ainsi d'une partie de la mise à jour des URL et allège le travail d'évaluation qualitative (qui va alors porter sur la qualité du site-portal lui-même et non sur la totalité des liens qu'il propose). Le recours à des sites portails, des meta-sites proposant des liens vers des ressources précises, est donc une solution pour alléger la gestion du service. Pour un service « signets » tel que celui de la section Sciences de la BUNSA, ces sites portails seront majoritairement ceux d'autres BU et SCD scientifiques. Il existe même une sorte de « méta-méta-site », appelé *les signets des bibliothèques universitaires françaises*³⁸, recensant les meilleurs services « signets » des BU dans les différentes matières universitaires (le service « signets » du SCD de Nancy I se résume par exemple au signalement de cet unique lien !). Mais d'autres sites portails peuvent également être mis à contribution, comme les signets de la BNF³⁹,

³⁷ Alain Caraco, *Catalogage sites Web* [Message] 15 avril 2002. lvirgile@voilà.fr : Liste de discussion : Biblio-fr.

³⁸ <http://www.unilim.fr/scd/sites/busignets/> [visité le 25/10/02]

³⁹ <http://www.bnf.fr/pages/liens/> [visité le 25/10/02]

recensant 2500 ressources sous environ 700 catégories, mises à jour et enrichies régulièrement par des professionnels de toutes les disciplines, ou encore les signets de la BPI⁴⁰.

On ne peut néanmoins passer sous silence l'inconvénient majeur de cette méthode. L'utilisation des sites portails est en effet difficile, car « l'organisation des adresses ne correspond pas forcément à ce que recherche l'utilisateur. Celui-ci peut rapidement se sentir perdu et renoncer à sa recherche, d'autant plus s'il est peu familier d'Internet. Pointer directement vers les sites contenant des informations assure une bien meilleure qualité à la sélection des sites »⁴¹. L'utilisation des sites-portails est donc à double tranchant. Mais encadrée par une politique documentaire explicite, elle peut se révéler bénéfique pour un service « signet » de SCD.

La mise en évidence des problèmes liés à la gestion d'un service « signets » comme celui de la section *sciences* de la BUNSA, à savoir la charge de travail importante qu'il requiert, l'absence quasi générale de politique documentaire qui handicape sa gestion, le choix délicat de la mise à disposition et la difficulté à mettre en place un travail collaboratif, doit maintenant servir à proposer des pistes d'évolution prenant en compte ces difficultés et essayant de les résoudre en partie.

II. Propositions d'évolution du service « signets » de la section *sciences* de la BUNSA

A. Une politique documentaire explicite et communiquée à l'usager

La réorganisation du service ne peut se faire que conformément à la politique documentaire de l'établissement, et en s'appuyant sur une politique documentaire électronique bien spécifique. Cette dernière n'étant qu'implicite, un début de formalisation s'impose.

⁴⁰ <http://www.bpi.fr/> [visité le 25/10/02]

⁴¹ Ashta Emmanuelle, *Définir la politique éditoriale pour le site Web d'une bibliothèque*, p. 47/48

Ebauche d'une politique documentaire en matière de signet

Cadre général

La mission de la bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis est de procurer l'accès le plus large possible à la documentation nécessaire à l'enseignement et à la recherche, quel que soit le support de cette documentation (papier, cédérom, vidéo, Internet, etc.). Le site Web de la bibliothèque et les services qu'il propose se veulent acteurs à part entière du réseau documentaire universitaire que s'efforce de mettre en place le SCD, dans les locaux de la bibliothèque mais aussi au-delà de ses murs.

Les ressources présentes sur le Web font partie de l'information que la bibliothèque se doit de proposer à son public universitaire. Ces ressources sont certes accessibles par tous via le Web, et des moteurs de recherche commerciaux permettent une recherche efficace et ciblée au sein de ses informations éparses. Mais la valeur des documents trouvés reste toujours incertaine, puisque leur mise en ligne ne passe par aucun filtre et se fait librement. La bibliothèque est donc là pour offrir à ses usagers une sélection de ces ressources, c'est à dire :

- 1). Proposer un répertoire limité de liens électroniques validés, fiables et cohérents par rapport aux autres collections de la bibliothèque.
- 2). Maintenir à jour ce répertoire, en vérifiant régulièrement la validité des liens et en l'actualisant.

Cadre propre à la section sciences

Des ressources Internet pour quel public ?

Le service « ressources Internet » de la section Sciences de la BUNSA s'adresse aux étudiants de premier cycle, de deuxième et troisième cycles, aux doctorants et aux enseignants chercheurs de la Faculté des Sciences de Nice, ainsi qu'à tous ceux, professionnels ou particuliers, intéressés par les domaines des sciences.

Des ressources Internet de quelle nature ?

Ce service a pour objectif de fournir des liens pertinents validés par des professionnels dans les différentes disciplines enseignées à la Faculté des Sciences de Nice, à savoir la chimie, la physique, les sciences de la vie, les sciences de la terre, les sciences de l'ingénieur, les mathématiques et l'informatique. A cela s'ajoute des rubriques pratiques sur Internet, des ressources documentaires d'ordre

plus général et des liens sélectionnés en fonction du niveau d'étude. Le nombre total de liens proposés s'élève à 271.

Des ressources Internet en quelle langue ?

Les sites sélectionnés sont en anglais ou en français. Dans le cas de deux sites quasiment similaires dans leur contenu, le choix a toujours été de promouvoir la langue française.

Des ressources Internet sélectionnées sur quels critères ?

Face au travail de qualité déjà effectué par certaines universités et organismes scientifiques (en particulier la bibliothèque universitaire de Jussieu), le service « signets » de la section *sciences* a fait le choix d'un recours massif à des sites-portails, c'est à dire des sites proposant des listes de liens, et donc représentant des points de départ pour l'accès aux ressources accessibles sur la toile. Ces sites ont été choisis pour :

- leurs compétences dans les domaines pour lesquels ont les a sélectionnés.
- leur régularité de mise à jour (vérification des liens et actualisation des signets).
- leur langue (français ou anglais).

Présentation des ressources Internet

Chaque lien est explicité de la façon suivante :

- *Public* : indique à quel public ce lien est destiné.
- *Source* : précise l'auteur du site (personne physique, organisation ou institution).
- *Contenu* : indique ce que propose le lien, son thème et ses rubriques.
- *Langue* : précise la ou les langues du site.

Mise à jour

L'ensemble des liens proposés est de 271. Ils sont mis à jour tous les 3 mois, à raison d'un tiers tous les mois. Cette mise à jour passe par la vérification de la validité des liens et de la pertinence de leur description.

Nécessité de mettre la politique documentaire électronique en ligne

Il est important d'informer l'utilisateur sur les grandes lignes de la politique documentaire de l'établissement, en particulier lorsqu'on choisit, comme ici, d'opérer une sélection selon une orientation particulière (choix d'un recours massif aux sites portails). C'est une façon de communiquer sur le fonctionnement du service, et de faire savoir à l'utilisateur ce qu'il va y trouver.

Il semble également important de lui donner la possibilité de suggérer de nouveaux sites, ou de prévenir le service en cas de lien obsolète, et ce afin d'induire un degré d'interactivité supplémentaire. D'où l'importance d'indiquer à la fin de chaque page de liens l'adresse électronique de la personne à contacter en cas de suggestion. On ajoutera également, à la fin de la retranscription de la politique documentaire, la phrase suivante : « Ce service est le votre : n'hésitez donc pas à nous signaler les liens obsolètes et à nous faire part de vos suggestions par mail ».

B. Une réorganisation du service « signets » : présentation et rubriques

Elle conserve les trois principales rubriques d'origine, à savoir :

- **Les outils de recherche**
- **Les ressources documentaires de référence**
- **Les sélections de sites par discipline**

Une quatrième rubrique est ajoutée :

- **Les sélections de sites par niveau d'étude**, qui permettrait un accès plus personnalisé aux ressources, par degré d'avancée dans le cursus universitaire. On y trouve les sous rubriques suivantes :

Premier et deuxième cycles : elle est axée sur l'apprentissage de la recherche documentaire sur Internet, avec des liens vers des cours en ligne et des sites pour débutants classés par disciplines, ainsi que des dictionnaires et encyclopédies, des pistes pour la recherche d'informations, des bibliographies et des conseils pour la recherche en ligne.

Troisième cycle et recherche : avec des liens vers des portails et des sites destinés aux doctorants, des sites recherches de thèses, des guides du doctorant, etc.

Concours, avec des liens vers des sites proposant des bibliographies, des renseignements sur les concours (effectifs, rapports de jury, sujets), des cours, etc.

Débouchés professionnels : avec des liens vers des sites sur les métiers scientifiques et informatiques.

Enfin, sous le nom du service : *Ressources Internet en Sciences*, un lien permet d'accéder à **la politique documentaire de l'établissement**, telle qu'elle a été formalisée plus haut.

Visuellement, le service pourrait se présenter ainsi sur la page d'accueil de la section Sciences :

Ressources Internet en Sciences	
La politique documentaire du service en matière de ressources Internet	
Outils de recherche quelques outils <input type="button" value="▼"/> Annuaire et moteurs de recherche Aide à la recherche d'information Dictionnaires	Sélection de sites par niveau d'étude Premier et deuxième cycles Troisième cycle et recherche Concours Débouchés professionnels
Ressources documentaires de référence Bibliothèques Institutions et organismes scientifiques Editeurs et librairies Presse en ligne Ouvrages en texte intégral	Sélection de sites par discipline Généralités / Histoire des sciences Chimie Informatique Mathématiques Physique Sciences de l'Ingénieur Sciences de la terre Sciences de la vie

Dans un souci d'économie de « clics » pour l'utilisateur, il n'y a plus de page intermédiaire telle qu'elle existait auparavant (et à laquelle on parvenait en cliquant sur le titre du service) entre ce tableau et les listes de ressources.

Concernant la partie plus généraliste des signets, il serait souhaitable qu'une page de liens « outils de recherche » et « ressources documentaires de référence » commune à toutes les antennes disciplinaires de la BUNSA soit mise en place, afin que chaque branche n'ait plus qu'à gérer la partie « spécialisée » des signets, relevant des disciplines qui lui incombent. Une telle page pourrait être gérée et hébergée par le service documentation électronique de la BUNSA, qui renverrait pour les signets disciplinaires aux pages « spécialisées » des sections (il n'existe

en effet pour le moment aucune centralisation du travail sur les signets effectué par les antennes disciplinaires de la BUNSA). Mais on pourrait également imaginer un système où cette page serait alimentée et vérifiée à tour de rôle par les responsables « signets » des différentes sections.

C. Une limitation du contenu par un recours aux sites portails

Dans un service « signets », « le nombre de liens ne doit pas être excessif, d'une part pour que la sélection garde un sens, et d'autre part pour que le suivi des adresses soit humainement possible »⁴². Or, les 2766 liens des 26 rubriques (8 pour les outils de recherche, 9 pour les ressources documentaires et 9 pour les disciplines) du service « signets » de la section Sciences ne sont actuellement pas gérables par une seule personne (rappelons pour information que la BNF n'en propose « que » 2500 liens sur ses pages « signets » !). Leur nombre doit donc être revu à la baisse. Le choix d'un recours massif aux sites portails, explicité dans la politique documentaire, facilite cette réduction. Au final, la réorganisation du service permet de passer de 26 à 20 rubriques, et de 2766 à 271 liens. Ils sont ainsi répartis :

- **Outils de recherche** : 47 liens pour les annuaires et moteurs de recherche, 12 pour l'aide à la recherche sur Internet et 11 pour les dictionnaires, soit un total de 70. ⇒ Les rubriques *congrès*, *brevets* et *cours* ont été supprimés car elles se retrouvent dans les sélections de sites par discipline. Le menu déroulant « outils de recherche » présent à l'origine sur la page d'accueil de la section Sciences, dans la rubrique « Ressources bibliothèque », a été déplacé dans la rubrique signets, sous le titres « Outils de recherche », et renommé sous l'appellation « quelques outils ». Les annuaires type pages blanches et jaunes ont été placés dans la rubrique « informations pratiques pour les étudiants » de la page d'accueil.

- **Ressources documentaires de référence** : 16 liens pour les bibliothèques, 10 pour les institutions et organismes de recherche, 3 pour les éditeurs et librairies, 24 pour l'actualité/presse en ligne et 13 pour les ouvrages en texte intégral, soit 66 au total. ⇒ Les rubriques *bases de données*, *périodiques électroniques*, *listes de diffusion*, *prépublications*, et *texte intégral* ont été supprimées car elles se

retrouvent dans les sélections de sites par discipline. On a préféré l'organisation disciplinaire à la recherche thématique par souci de lisibilité des ressources Internet pour l'utilisateur.

- **Sélection de sites Web par niveau d'étude** : 9 pour les liens premier et deuxième cycles, 9 pour les troisièmes cycle et la recherche, 9 pour les liens Concours et 3 pour les débouchés professionnels, soit 30 en tout.

- **Sélection de sites Internet par disciplines** : 14 liens pour les généralités scientifiques/histoire des sciences, 11 pour la chimie, 14 pour l'informatique, 4 pour les mathématiques, 18 pour la physique, 2 pour les sciences de l'ingénieur, 15 pour les sciences de la vie et 27 pour les sciences de la terre, pour un total de 105.

Puisque le nombre de liens est limité et qu'ils concernent majoritairement des sites portails, un effort doit être fait au niveau des commentaires accompagnant chaque lien. Elisabeth Noël conseille ainsi de « rédiger un résumé ou un commentaire. Chaque signet, dans l'idéal, est accompagné d'un descriptif du site, ce qui rend le choix plus pertinent qu'une simple liste de signets proposés sans aucun commentaire »⁴³. La fiche descriptive de chaque site est construite sur ce modèle :

- *Public* : indique à quel public ce lien est destiné (aussi bien niveau de compétence et/ou d'étude que spécialité disciplinaire).
- *Source* : précise l'auteur du site (personne physique, organisation ou institution).
- *Contenu* : indique ce que propose le lien, son thème et ses rubriques.
- *Langue* : précise la ou les langues du site.

En plus de la description du site, une reprise (avec lien direct vers elles) des rubriques proposées par le site portail a semblé pratique pour l'utilisateur, afin qu'il sache exactement ce vers quoi il sera dirigé grâce à ce lien. C'est pourquoi les 271 liens proposés ne correspondent pas à 271 mais 137 sites différents. Les autres 134 liens sont des « extensions » de ces liens, qui permettent à l'utilisateur d'accéder aux rubriques principales des sites portails.

⁴² Bontemps Isabelle. *Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens en bibliothèque ?*, p. 60

⁴³ Noël Elisabeth. *Sélectionner des sites Internet*, p. 102

Pages suivantes, on trouvera deux exemples de présentation et d'organisation des pages :

- Annuaire et moteurs de recherche (sous la rubrique « outils de recherche ») : nous nous sommes contentés d'une présentation du premier thème : *Annuaire de recherche francophones*.
- Sélection de liens en Chimie (sous la rubrique « sélection de liens par discipline »).

Sont à noter :

- Le rappel « cliquable » des rubriques du service sur la gauche, afin que l'utilisateur puisse se rendre directement à une nouvelle rubrique, sans avoir à revenir à la page d'accueil de la section *sciences*. La rubrique dans laquelle il se trouve est distinguée par une couleur différente, et n'est pas « cliquable ». Au fur et à mesure de son exploration des différentes rubriques, les liens déjà « cliqués » changent de couleur, afin de renseigner l'utilisateur sur ce qu'il a déjà visité.
- Le bandeau du haut est le même pour toutes les rubriques, seul le titre des rubriques et sous rubriques change. Il s'agit en fait de la réplique du bandeau que l'on retrouve sur la page d'accueil de la section Sciences. Il reprend de part et d'autre le logo « cliquable » de l'université. La reprise de ce bandeau sur toutes les pages concourt à donner au site une image unifiée.
- Un sommaire cliquable/raccourci vers les rubriques proposées (s'il y en a plus d'une), sur le modèle de la BIU de Jussieu, et des flèches « retour en haut de la page » à la fin de chaque rubrique, afin de faciliter la navigation dans la page.
- Pour les annuaires et moteurs de recherche, un lexique explicitant les termes techniques a semblé indispensable. Les termes annuaires, moteurs de recherche et méta moteurs sont ainsi définis, car la distinction n'est pas toujours très claire chez l'utilisateur.
- Concernant les outils de recherche, une nouvelle présentation a été adoptée. Elle consiste à les présenter avec une fenêtre de recherche, qui permet à l'Internaute d'effectuer immédiatement une recherche, ce qui lui économise un « clic ».

[Accueil BU sciences](#)

Outils de recherche

[Annuaire et moteurs de recherche](#)

[Aide à la recherche sur Internet](#)

[Dictionnaires](#)

Ressources documentaires et institutionnelles

[Bibliothèques](#)

[Institutions et organismes scientifiques](#)

[Éditeurs et librairies](#)

[Presse en ligne / Actualité](#)

[Ouvrages en texte intégral](#)

Sélection de sites par niveaux d'étude

[Premier et deuxième cycles](#)

[Troisième cycle et recherche](#)

[Concours](#)

[Débouchés professionnels](#)

Sélection de sites par disciplines

[Généralités / Histoire des sciences](#)

[Chimie](#)

[Informatique](#)

[Mathématiques](#)

[Physique](#)

[Sciences de l'Ingénieur](#)

[Sciences de la terre](#)

[Sciences de la vie](#)

[La politique documentaire du service en matière de ressources Internet](#)

Raccourci vers les rubriques :

Annuaire francophone : [Francité](#), [Nomade](#), [Voilà](#), [Yahoo.fr](#)

Annuaire international : [Excite](#), [Infoseek](#), [Yahoo.com](#)

Moteurs de recherche francophones : [Altavista](#), [Google.fr](#)

Moteurs de recherche internationaux : [Altavista](#), [Google.com](#), [Lycos](#), [Northern Light](#), [Web Crawler](#)

Méta moteurs : [Dogpile](#), [Meta Crawler](#), [Savy Search](#)

Lexique

Les annuaires ou répertoires de sites proposent des descriptions ordonnées et classées de sélections de ressources.

Les moteurs de recherche indexent automatiquement des pages Web à partir des mots qu'elles contiennent.

Les méta moteurs exécutent une requête en parallèle sur plusieurs moteurs de recherche et sélectionnent les meilleures réponses. Le résultat est rendu sous forme d'un rapport classé.

Pour plus d'informations sur les annuaires, moteurs et métamoteurs, une adresse pratique : celle d'[Abondance](#), site français personnel sur les outils de recherche.

Annuaire francophone

<p style="text-align: center;">Francité </p> <div style="text-align: center;"> <input type="text"/> <input type="button" value="Recherche"/> </div> <p>Annuaire et portail de sites francophones, mis à jour par le robot chercheur de Francité. Egalement moteur de recherche. Possibilité de choisir son répertoire par pays et sa recherche sur Web francophone/Actualité /Images. Interface à l'américaine, bon annuaire.</p>	<p style="text-align: center;">Nomade </p> <div style="text-align: center;"> <input type="text"/> <input type="button" value="Recherche"/> </div> <p>Le guide français du net, fait par des documentalistes. Répertoire le meilleur des sites Web francophones. Interface à améliorer mais très efficace. Recherche au choix sur Web/MP3/ Images /Vidéos /Shopping.</p>
<p style="text-align: center;">Voilà </p> <div style="text-align: center;"> <input type="text"/> <input type="button" value="Recherche"/> </div> <p>Recherche approfondie Aide</p> <p>Se présente comme un portail Internet. Propose des espaces thématiques et des sélections de sites. Egalement moteur de recherche.</p>	<p style="text-align: center;">Yahoo.fr </p> <div style="text-align: center;"> <input type="text"/> <input type="button" value="Recherche"/> </div> <p>Options Aide</p> <p>Guide thématique, prototype de l'annuaire. Interface conviviale. Organisation en cascade de qualité. Résultats commentés hiérarchisés par pertinence.</p>

[Accueil BU sciences](#)

Outils de recherche

[Annuaire et moteurs de](#)

[recherche](#)

[Aide à la recherche sur Internet](#)

[Dictionnaires](#)

**Ressources documentaires
et institutionnelles**

[Bibliothèques](#)

[Institutions et organismes](#)

[scientifiques](#)

[Editeurs et librairies](#)

[Presse en ligne / Actualité](#)

[Ouvrages en texte intégral](#)

**Sélection de sites par niveaux
d'étude**

[Premier et deuxième cycles](#)

[Troisième cycle et recherche](#)

[Concours](#)

[Débouchés professionnels](#)

Sélection de sites par disciplines

[Généralités / Histoire des](#)

[sciences](#)

[Chimie](#)

[Informatique](#)

[Mathématiques](#)

[Physique](#)

[Sciences de l'Ingénieur](#)

[Sciences de la terre](#)

[Sciences de la vie](#)

[La politique documentaire du
service en matière de ressources
Internet](#)

Sélection de liens de la bibliothèque de Jussieu en Chimie

- *Public* : Etudiants.
- *Source* : La bibliothèque scientifique de Jussieu.
- *Contenu* : sélection de liens classés par rubriques :

[Collection de liens en chimie](#)

[Journaux électroniques \(sommaires et résumés\)](#)

[Journaux électroniques \(texte intégral\)](#)

[Prépublications](#)

[Bases de données et tables de constantes](#)

[Images](#)

[Laboratoires et associations](#)

[Autres](#)

- *Langue* : 

Yahoo Chimie

- *Public* : Etudiants.
- *Source* : L'annuaire francophone Yahoo.
- *Contenu* : Sites ayant trait à la chimie classés par catégories (une vingtaine).
- *Langue* : 

La Société française de chimie (SFC)

- *Public* : Etudiants, professionnels de la chimie.
- *Source* : La société française de chimie.
- *Contenu* : Fiches de produits industriels très complètes, bourse d'emplois en chimie, plusieurs rubriques : actualités chimiques, revues européennes, dossiers de la SFC, Education et enseignement, forum, Sites Web.
- *Langue* : 

[↑ Retour vers le haut de la page ↑](#)



En cas de remarques /suggestions de sites : [contactez-nous](#) !



D. Une mise à jour allégée

Dans la mesure où le nombre de liens a été considérablement réduit, la vérification en est grandement allégée, et est désormais rendue possible pour une seule personne. Il conviendra de vérifier régulièrement la validité des URL et la conformité de la description des sites avec leur contenu. La vérification des sites portails nécessite également de contrôler la mise à jour des liens qu'ils proposent (en regardant la date de mise à jour des pages, ou en testant arbitrairement une vingtaine de liens) et l'apparition ou la disparition éventuelles de nouvelles rubriques.

Concernant la veille documentaire et l'actualisation des pages « signets », elles sont elles aussi simplifiées du fait que le recours aux sites portails décharge d'une bonne partie de ce travail. Il restera néanmoins à suivre l'évolution du site *Les signets des bibliothèques Universitaires* afin de voir si de nouveaux services « signets » sont proposés comme liens dans les matières scientifiques, et à vérifier les propositions faites par les usagers.

Afin de faciliter le travail de mise à jour, un document d'aide à la mise à jour des liens a été constitué. Il repose sur l'utilisation d'un code couleur pour les liens, chaque couleur impliquant des tâches de vérification différentes.

Concernant le rythme de la mise à jour, il serait bon que l'ensemble des 271 liens soient mis à jour tous les 3 mois, à raison d'un tiers tous les mois, soit environ 90 liens à vérifier par mois. On peut évaluer le temps nécessaire à cette mise à jour à 15 heures par mois (en comptant 10 minutes par lien). Mais ce temps pourrait être encore réduit grâce à l'utilisation d'un robot vérificateur de liens.

Conclusion

Ces propositions d'évolution vont dans le sens d'un allègement notable de la gestion du service « signets » de la section *sciences* de la BUNSA, rendu nécessaire par une conjoncture qui lui est propre. Le choix a été fait de revoir l'organisation des pages « signets » et non celle du travail. C'est d'un réagencement technique et non humain dont il s'agit ici. Mais chaque service doit établir sa propre (ré)organisation et sa propre politique documentaire en fonction des moyens de la bibliothèque, c'est à dire des contraintes financières, humaines

(manque ou pas de personnel) et techniques (degré de compétence pour gérer les dimensions techniques du service : sélectionner des liens, utiliser un logiciel vérificateur de liens, mettre en place une base de données de liens, etc.).

Mais l'avenir des signets n'est pas dans des réalisations isolées. Il est dans la collaboration, et l'espoir d'un service unique à l'échelle nationale, proposant non plus des listes de signets mais d'authentiques base de données, alimentées par les professionnels des bibliothèques des différentes branches disciplinaires (une organisation type BNF au niveau national en quelque sorte), et permettant des modalités de recherche optimales pour l'utilisateur. En attendant l'aboutissement des projets de collaboration en cours, une gestion raisonnée de chaque service « signets », s'appuyant sur une politique documentaire électronique explicite en accord avec celle de l'établissement et adaptée à celui-ci, semble la meilleure solution.

BIBLIOGRAPHIE

ASHTA Emmanuelle. *Définir la politique éditoriale pour le site Web d'une bibliothèque.* [en ligne] Mémoire d'étude : ENSSIB, 1999, [15/10/02], 75 p. Disponible sur Internet :

< URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/ashta.pdf> >

BONTEMPS Isabelle. *Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ?* [en ligne] Mémoire d'étude : ENSSIB, 1998, [15/10/02], 67 p. Disponible sur Internet :

< URL <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bontemps.pdf> >

BRU Gaëla, JOUNEAU Thomas, STENTA Anne, SUCHEL-MERCIER Isabelle. *Essai de typologie des sites Web de bibliothèques.* [en ligne] Rapport de projet : ENSSIB, 1998, [15/10/02], 109 p. Disponible sur Internet :

< URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/M-2001-RECH-16.pdf> >

LAHARY Dominique. Signaler les ressources d'Internet dans le catalogue. *Intégrer les ressources d'Internet dans la collection.* CARACO Alain (sous la dir. de). Lyon : ENSSIB, 2000 (Collection la boîte à outils), 72 p.

MORIN Nicolas. *Boîte à outils pour un site web de bibliothèque universitaire.* [en ligne] Mémoire d'Etude : ENSSIB, 1998, [15/10/02], 76 p. Disponible sur Internet :
< URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/morin.pdf> >

NOEL Elisabeth. Sélectionner des sites Internet. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n°1, 2001, pp. 96-105.

VAN DOOREN Bruno. *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies.* 5 [En ligne]. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999, [25/09/02]. Disponible sur Internet :
< URL : <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/default.htm> >

VINCENT Jean-François. Maintenir l'accès aux ressources. *Intégrer les ressources d'Internet dans la collection.* CARACO Alain (sous la dir. de). Lyon : ENSSIB, 2000 (Collection la boîte à outils), 72 p.

VINCENT Jean-François. Une expérience de recensement de ressources accessibles par Internet : Les signets de la BNF. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 2000, n° 187, pp. 28-33.

VIRGILE Louise. *Evaluation de la sélection de ressources Internet en bibliothèque universitaire.* Maîtrise de la documentation et de l'information, Angers : Université Catholique de l'Ouest, 2002, 102 p.

Document d'aide à la mise à jour des signets

Ce document a pour but de faciliter la mise à jour des 271 liens du service « signets » de la section Sciences de la BUNSA. Le rythme de mise à jour est de 90 liens par mois, l'ensemble des liens étant ainsi vérifié tous les 3 mois. En comptant 10 minutes par lien, cette mise à jour s'élève à 15 heures par mois.

La couleur des liens spécifie le type de mise à jour qu'ils requièrent.

- **Les liens en jaune** correspondent à des sites « à plat » ou à la page d'accueil de sites portails. Il convient de vérifier :
 - la **validité de l'URL**.
 - la **conformité de la description donnée** : public, source, contenu, langue. En ce qui concerne les **sites** auxquels sont associés des **extensions**, une attention toute particulière doit être portée au détail des rubriques qu'ils proposent, car si une nouvelle rubrique/service apparaît, un nouveau lien devra être créé.
- **Les liens en vert** : ils concernent les « extensions » de certains des sites jaunes, c'est à dire des sous parties, des rubriques ou des services de ces sites. En ce qui les concerne, il convient de vérifier :
 - la **validité de l'URL**.
 - s'il s'agit d'une **extension « portail »** (surlignée en vert et écrite en rouge), c'est à dire proposant une liste de sites de référence, il conviendra de **tester ces liens** afin de voir si leur mise à jour est satisfaisante.
- **Les liens en bleu** : ils correspondent aux liens vers le programme des épreuves de CAPES / Agrégation proposé par le Bulletin Officiel. Dans la mesure où cette liste ne change qu'une fois par an et où son adresse est stable, ces liens ne pourront être **vérifiés qu'annuellement**, au moment de la parution du nouveau programme des concours (soit **vers fin mai**).

Ci-dessous, le détail des liens à vérifier.

Outils de recherche (70 liens à vérifier : 30 + 40)

➤ **Annuaire et moteurs de recherche** (18 sites + 29 extensions, soit 47 liens)

Abondance : <http://www.abondance.com/trucs-et-astuces/>

Annuaire francophones :

- **Francité** : <http://www.francite.com/>

- **Nomade** : <http://www.nomade.tiscali.fr/>

Options : <http://rechercher.nomade.tiscali.fr/nomade.asp>

Aide : <http://www.nomade.tiscali.fr/apropos/recherche/reponses/>

- **Voilà** : <http://voila.fr/>

Recherche approfondie : http://options.ke.voila.fr/plus_voila.php

Aide : <http://www.voila.fr/Informations/Recherche/>

- **Yahoo** : <http://fr.yahoo.com/>

Recherche avancée : <http://fr.search.yahoo.com/search/fr/options?p=>

Aide : <http://eur.help.yahoo.com/help/fr/ysearch/ysearch-03.html>

Annuaire internationaux :

- **Excite** : <http://www.excite.com>

Meta Search : <http://msxml.excite.com/info.xcite/>

Aide : <http://help.excite.com/>

Version française : <http://www.excite.fr/>

- **Infoseek** : <http://infoseek.go.com/>

Aide : <http://register.go.com/go/goFAQ>

- **Yahoo** : <http://www.yahoo.com/>

Recherche avancée : <http://search.yahoo.com/search/options?p=>

Aide : <http://help.yahoo.com/help/us/ysearch/>

Moteurs de recherche francophones :

- **Altavista** : <http://fr.altavista.com/s?r=1>

Recherche avancée : <http://fr.altavista.com/searchadv>

Aide : <http://fr.altavista.com/help/introduction?t=1>

- **Google** : <http://www.google.fr/>

Recherche avancée : http://www.google.fr/advanced_search?hl=fr

Aide : <http://www.google.fr/intl/fr/help.html>

Moteurs de recherche internationaux :

- **Altavista** : <http://fr.altavista.com/footer/avworld?t=12>

Recherche avancée : <http://fr.altavista.com/searchadv>

Aide : <http://fr.altavista.com/help/introduction?t=1>

- **Google** : <http://www.google.com/>

Recherche avancée : http://www.google.com/advanced_search?hl=en

Aide : <http://www.google.com/options/>

- **Lycos** : <http://www.lycos.com/>

Recherche avancée : <http://search.lycos.com/adv.asp>

- **Northern Light** : <http://www.nlsearch.com/>

Aide : http://www.nlsearch.com/docs/gen_help_where.html

- **Web Crawler** : <http://www.webcrawler.com/info.wberwl/>

Aide :

http://www.webcrawler.com/_1_3GOFUBY02OC5KKF_info.wberwl/about/corporate/help.htm

Méta moteurs :

- **Dog pile** : <http://www.dogpile.com/index.gsp>

Recherche avancée : <http://www.dogpile.com/t/tools/custom>

Aide : <http://www.infospace.com/info.dogpl/about/corporate/about.htm>

- **Meta Crawler** : <http://www.metacrawler.com/>

Recherche avancée :

<http://www.metacrawler.com/customize/index.php?swizzled=1>

Trucs et astuces : <http://www.metacrawler.com/help/faq/>

- **Savy Search** : <http://www.search.com/>

Recherche avancée : <http://www.search.com/search?channel=1>

Aide : <http://www.search.com/help/index.html>

➤ **Aide à la recherche d'information** (6 sites + 6 extensions = 12 liens)

Aide à la recherche documentaire :

- **CERISE** : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/>

- **FORMIST** :

<http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EAUTO>

Aide à la recherche sur Internet

- **La BPI : Comment chercher sur Internet ?** <http://www.bpi.fr/11/index.html>

Guides : <http://www.bpi.fr/11/ecran0.html>

La recherche de documents ou d'information : <http://www.bpi.fr/11/info.html>

Les outils de recherche et leur mode d'emploi :

<http://www.bpi.fr/11/outils/index.html>

- **GIRI 1 : Guide d'initiation à la recherche dans Internet :**

<http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/giri/index.htm>

Présentation d'Internet : <http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/giri/mod1/1survol.htm>

Recherche par navigation : <http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/giri/mod2/2survol.htm>

Recherche par interrogation :

<http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/giri/mod3/3survol.htm>

- **GIRI 2 : Guide des indispensables de la recherche dans Internet**

<http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/giri/giri2/index.html>

- **Sapristi** : <http://csidoc.insa-lyon.fr/sapristi/digest.html>

➤ **Dictionnaires** (6 sites + 5 extensions = 11 liens)

- *Site portail*

- **Dictionnaires électroniques**

<http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/dicos.html>

Dictionnaires monolingues : <http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/monol.html>

Dictionnaires bilingues : <http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/biling.html>

Dictionnaires multilingues : <http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/multilin.html>

Abréviations et acronymes : <http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/abrev.html>

Informations géographiques : <http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/geograph.html>

- *Dictionnaires de traduction*

- **Voilà traduction** : <http://tr.voila.fr/textrad>

- **Foreignword** : <http://www.foreignword.com/fr/>

- *Dictionnaires spécialisés*

- **EurekaAlert** : <http://www.eurekaalert.org/links.php>

- **Dictionnaire interactif des Sciences et techniques**

<http://www.sciences-en-ligne.com/momo/dist.html>

- **Dictionnaire des synonymes** : <http://elsap1.unicaen.fr/dicosyn.html>

Ressources documentaire d'ordre général (66 liens à vérifier : 59 + 7)

➤ **Bibliothèques** (8 liens)

- *Bibliothèques universitaires*

- **Bibliothèques universitaires françaises** :

<http://www.sup.adc.education.fr/bib/>

- **Bibliothèques des Grands établissements** :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#bibliothèques>

- **Bibliothèques universitaires américaines**

http://sunsite.berkeley.edu/Libweb/Academic_main.html

- *Bibliothèques publiques*

- **Bibliothèques municipales de Nice**

<http://www.bmvr-nice.com.fr/nucera/index.asp>

- **Répertoire des bibliothèques publiques**

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/pres.htm>

- *Bibliothèques et Catalogues nationaux*

- **Gabriel : Serveur web des bibliothèques nationales d'Europe**

<http://portico.bl.uk/gabriel/fr/>

- **Catalogue collectif de France**

<http://www.ccf.fr/bnf.fr/>

- **Catalogue du Système universitaire de documentation (SU)**

<http://corail.sudoc.abes.fr/>

- **Catalogues des bibliothèques du monde**

<http://lcweb.loc.gov/z3950/>

- *Métiers du livre*

- **Ressources Jussieu** : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#documentation>

Associations : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#associations>

Administrations : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#administrations>

Formation professionnelle : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#formation>

Autres organismes : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#autres>

Listes de discussion : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#listes>

Presse professionnelle : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/livre.html#presse>

➤ **Institutions et organismes de recherche** (12 sites + 1 extension = 13 liens)

• *Institutions*

- **Ministère de l'Education nationale** : <http://www.education.gouv.fr/>

Site de la recherche : <http://www.recherche.gouv.fr/>

- **Portail multimédia de l'enseignement supérieur**

<http://www.canal-u.education.fr/>

- **ABES** : <http://www.abes.fr/>

- **CINES** : <http://www.cines.fr/>

- **Institut National de l'Information Scientifique et Technique (INIST)** :

http://www.inist.fr/index_fr.php

• *Organismes de recherche ou favorisant la recherche*

- **Organisations, sociétés, consortiums, instituts** :

<http://www-library.lbl.gov/teid/tmLib/refshelf/LibRefshelf.htm#Society>

- **L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)** : <http://www.aupelf-uref.org>

- **The National Science Foundation** : <http://www.nsf.gov/>

- **Annuaire des laboratoires du CNRS** : <http://web.dsi.cnrs.fr/l3c/owa/annuaire.recherche>

➤ **Editeurs et librairies** (3 sites)

• *Editeurs scientifiques*

- **Editeurs scientifiques francophones** :

<http://www.churouen.fr/documed/edisci.html#PUG>

- **Editeurs scientifiques non francophones** :

<http://acqweb.library.vanderbilt.edu/acqweb/pubr/sci.html>

• *Librairies électroniques*

- **BNF** : <http://www.bnf.fr/pages/liens/d0/libr-d0.html>

➤ **Presse en ligne** (24 sites)

- *Presse généraliste*

- Presse mondiale

- **Reference desk** : <http://www.refdesk.com/paper.html>

- Presse généraliste française

- **Agence France Presse** : <http://www.afp.com/francais/home/>

- **Courrier International** :

- <http://www.courrierinternational.com/actual/accueil.asp>

- **L'Etudiant** : <http://www.letudiant.fr/>

- **L'Express** : <http://www.lexpress.presse.fr/Express/>

- **Le Figaro** : <http://www.lefigaro.fr/>

- **L'Humanité** : <http://www.humanite.presse.fr/journal/>

- **Libération** : <http://www.liberation.com/>

- **Marianne** : <http://www.marianne-en-ligne.fr/>

- **Le Monde** : <http://www.lemonde.fr/>

- **Le Monde diplomatique** : <http://www.monde-diplomatique.fr/>

- **Le Nouvel Observateur** : <http://permanent.nouvelobs.com/>

- **Télérama** : <http://www.telerama.fr/>

- Presse régionale française

- **Guide du web - annuaire des sites de presse régionale**

- http://annuaire9.9online.fr/dir/S_informer/Journaux_magazines/Presse_regionale/

- *Presse et actualités scientifiques*

- Presse scientifique française

- **Communiqués de presse scientifique du CNRS** :

- <http://www.cnrs.fr/cw/fr/pres/infopres.htm>

- **La Recherche** : <http://www.larecherche.fr/>

- **Science et Avenir** : <http://permanent.sciencesetavenir.com/>

- **Pour la Science** : <http://www.pourlascience.com/>

- **Le Monde Informatique** : <http://www.weblmi.com/>

- **01 Informatique** : <http://www.01net.com/rubrique?rub=3339>

○ Presse scientifique étrangère

- **Alpha Galileo** : <http://www.alphagalileo.org>
- **EurekAlert** : <http://www.eurekalert.org>
- **Science Daily** : <http://www.sciencedaily.com>
- **Science News Online** : <http://www.sciencenews.org/>

➤ Ouvrages en texte intégral (13 sites)

• *Ouvrages généraux*

- **Collection de texte en ligne (signets de la BNF)**

<http://www.bnf.fr/pages/liens/d0/txtnum-d0.html>

- **CERISE** : <http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/textes-i.htm>

- **Online books (Université anglaise de Keele)**

<http://www.keele.ac.uk/depts/li/eir/books.htm>

• *Thèses en ligne*

- **Thèses en texte intégral sur Internet (INRA) :**

<http://www.inra.fr/theses/sources-these.html>

Thèses sur l'INRA : <http://www.inra.fr/theses/theses-integral.html>

- **Thèses, Mémoires, publications universitaires (CERISE) :**

<http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/Theses-i.htm>

- **Virginia Tech Electronic Theses and Dissertations :**

<http://scholar.lib.vt.edu/theses/>

• *Ouvrages scientifiques*

- **UNESCO / IFLA sciences :**

<http://www.unesco.org/webworld/digicol/Theme/Science/>

Autres thèmes : <http://www.unesco.org/webworld/digicol/Theme/>

- **Les éléments d'Euclide :**

<http://aleph0.clarku.edu/~djoyce/java/elements/elements.html>

- **La théorie physique, son objet, sa structure :**

<http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?theoriephys1>

- **La science et l'hypothèse** : <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?scihyp2>

- **L'origine des espèces** : <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?especel>

Sélection de sites par niveau d'étude (30 liens à vérifier : 18 + 7 + 5)

➤ **Premier et deuxième cycles** (2 sites + 7 extensions = 9 liens)

- **Ressources Internet pour les premiers cycles (BU de Jussieu) :**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl0-Intro.html>

Biologie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl2-Bio.html>

Chimie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl3-Chimie.html>

Mathématiques / Informatique : [http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl4-](http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl4-Maths.html)

[Maths.html](http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl4-Maths.html)

Physique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl5-Phy.html>

Sciences de la terre : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl6-Geol.html>

des outils pour tous : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl7-Outils.html>

s'informer sur les métiers : [http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl8-](http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl8-Metiers.html)

[Metiers.html](http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl8-Metiers.html)

- **Sélection de sites pour étudiants de premier cycle :** université Lyon 1

<http://buweb.univ-lyon1.fr/Websc22.htm>

➤ **Troisième cycle et recherche** (9 sites)

- **Site portail destiné aux doctorants (Ministère de la Recherche)**

<http://www.formation-recherche.info/>

○ Chercher une thèse

- **SUDOC: (Système universitaire de documentation) :**

<http://corail.sudoc.abes.fr/>

- **Fichier Central des Thèses :** <http://www.fct.u-paris10.fr/>

- **Thesa :** <http://thesa.inist.fr/>

- **Grisemine, littérature grise de langue française**

<http://bibliotheques.univ-lille1.fr/default.asp?bustl/grisemine>

○ Préparer une thèse

- **Circuit de signalement des thèses :**

<http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabindex=0&tabid=224>

- **Guilde des doctorants :** <http://garp.univ-bpclermont.fr/guilde>

○ Débouchés professionnels

- **LISIDIP :** <http://lisidip.univ-lille1.fr/default.asp>

- **Science Emplois - Association Bernard Gregory :**

<http://www.abg.asso.fr>

➤ **Concours** (4 sites et 5 sites annuels = 9 liens)

- **SIAC :** <http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm>

- **CAPES/Agrégation mathématiques**

- **Bulletin Officiel :**

capes externe : <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special13/texte2.htm#16>

agrégation externe :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special13/texte.htm#19>

- **Bibliographie concours commentée**

<http://www-math.univ-mlv.fr/users/pajor/ens/capes/biblio.htm>

- **Publimath :** <http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>

- **CAPES Physique chimie**

- **Bulletin Officiel :**

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special13/texte2.htm#23>

- **CAPES/Agrégation Sciences de la vie et de la terre**

- **Bulletin Officiel :**

capes externe : <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special13/texte2.htm#23>

agrégation externe :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special13/texte.htm#19>

- **Agrégation SVT :** <http://svt-agregation.scola.ac-paris.fr/>

➤ **Débouchés professionnels** (3 sites)

- **S'informer sur les métiers (Jussieu) :**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/formatio/EColl8-Metiers.html>

- **Arborescience :** http://www.arborescience.com/public/pages_fr/

- **Science Emplois :** <http://www.abg.asso.fr>

Sélection de sites par discipline (105 liens à vérifier : 25 + 80)

➤ **Généralités scientifiques / Histoire des sciences** (5 sites + 9 extensions = 14 liens)

- **Généralités scientifiques sur le web et ressources pluridisciplinaires**
- **Science Gate : le portail des sciences :**

<http://www.sciencesgate.com/index.html>

- **La science (Yahoo) :** http://fr.dir.yahoo.com/Sciences_et_technologies/

- **BPI : Bases d'images en sciences :**

<http://www.bpi.fr/11/images.html#sciences>

- **SciEd : Science and Mathematics Education Resources :**

<http://www.physics.wvu.edu:8082/jstewart/scied/science.html>

- **Histoire des sciences**

- **Liens Jussieu en histoire des sciences :**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html>

Collections de liens : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#metasitessts>

Autres sites en histoire des sciences :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#histoiresciences>

Histoire du nucléaire : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#nucleaire>

Histoire de l'astronautique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#astronautique>

Musées : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#musees>

Laboratoires de recherche et sociétés savantes :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#labossts>

Bases de données : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#basessts>

Journaux électroniques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#ejournauxsts>

Science et société : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intsts.html#sts>

➤ **Chimie** (3 sites + 8 extensions = 11 liens)

- **Sélection de liens en chimie par la BIU de Jussieu :**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html>

Collection de liens en chimie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#metasitesc>

Journaux électroniques (sommaires et résumés) :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#ejournauxsc>

Journaux électroniques (texte intégral) :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#ejournaux1c>

Prépublications : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#preprints>

Bases de données et tables de constantes :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#constantesc>

Images : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#images>

Laboratoires et associations : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#labosc>

Autres : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intchim.html#autresc>

- **Rubrique « chimie de yahoo » :**

http://fr.dir.yahoo.com/sciences_et_technologies/chimie/

- **Société Française de Chimie :** <http://www.sfc.fr/>

➤ **Informatique** (6 sites + 8 extensions = 14 liens)

- **Sélection de liens en informatique par la BIU de Jussieu**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html>

Collection de liens en informatique :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#metasitesi>

Journaux électroniques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#ejournauxi>

Bibliographies et dictionnaires :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#bibliographies>

Rapports de recherche : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#rapportsrechi>

Laboratoires et associations : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#labosi>

Outils de recherche : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#outilsrechi>

Produits et services informatiques :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#produitsi>

Autres : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intinfo.html#autresi>

- **Comment ça marche, l'informatique :** <http://www.commentcamarche.net/>

- **Rubrique "informatique" de Yahoo!**

http://fr.dir.yahoo.com/Sciences_et_technologies/Informatique/

- **Site de l'INRIA :** <http://www.inria.fr/>

- **Site de l'IRISA :** <http://www.irisa.fr/>

- **Collection de bibliographies en science informatique :**

<http://liinwww.ira.uka.de/bibliography>

➤ **Mathématiques** (3 sites + 1 extension = 4 liens)

- **Pages WWW du Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques**

<http://www.biblio.math.jussieu.fr/>

Sites : <http://www.biblio.math.jussieu.fr/RNBM9.html>

- **Rubrique « mathématiques » de Yahoo**

http://fr.dir.yahoo.com/Sciences_et_technologies/Mathematiques/

- **"Math Archives" NSF** : <http://archives.math.utk.edu/>

➤ **Physique** (2 sites + 16 extensions = 18 liens)

- **Sélection de liens en physique par la BIU de Jussieu.**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html>

Collection de liens en chimie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#metasitesp>

Journaux électroniques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#ejournalxp>

Prépublications : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#preprints>

Bases de données et tables de constantes :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#basesp>

Calendrier des congrès : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#calendrierp>

Laboratoires et associations : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#labosp>

Bibliothèques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#biblio>

Physique des hautes énergies :

http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#hautes_energies

Physique nucléaire et physique des particules :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#nucleaire>

Ingénierie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#ingenierie>

Acoustique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#acoustique>

Physique de la matière condensée :

http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#matiere_condensee

Physique du solide et supraconductivité :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#solide>

Hydrodynamique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#hydrodynamique>

Optique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#optique>

Autres : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intphys.html#autresp>

- **Yahoo « physique »**

http://fr.dir.yahoo.com/Sciences_et_technologies/Physique/

- **Sciences de l'ingénieur** (2 sites)

- **Sélection de liens en sciences de l'ingénieur par le SCD de Metz :**

[http://www.scd.univ-](http://www.scd.univ-metz.fr/Portail/Corc/Sciences%20et%20Techniques/Sciences%20de%20l%27ing%20E9nneur.html)

[metz.fr/Portail/Corc/Sciences%20et%20Techniques/Sciences%20de%20l%27ing%20E9nneur.html](http://www.scd.univ-metz.fr/Portail/Corc/Sciences%20et%20Techniques/Sciences%20de%20l%27ing%20E9nneur.html)

- **Yahoo “ingénierie”**

http://fr.dir.yahoo.com/sciences_et_technologies/ingenierie/

- **Sciences de la terre** (2 sites + 13 extensions = 15 liens)

- **Sélection de liens en sciences de la terre, cartes et cartographie par la BIU de Jussieu.**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm>

En sciences de la terre : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#scterre>

Collections de liens : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#metasitesst>

Journaux électroniques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#ejournauxst>

Grands organismes et sociétés savantes :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#organismessst>

Moteurs de recherche : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#moteurs>

Musées : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#musees>

En cartes et cartographie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#cartes>

Collections de liens : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#metasitesc>

Journaux électroniques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#journauxc>

Grands organismes, Laboratoires de recherche et carto-thèques :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#labosc>

Lexiques de noms géographiques :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#lexiques>

Autres : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#autresc>

Quelques cartes comme exemple :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intgeol.htm#exemple>

- **Yahoo « sciences de la terre » :**

http://fr.dir.yahoo.com/sciences_et_technologies/sciences_de_la_terre/

➤ **Sciences de la vie** (2 sites + 25 extensions = 27 liens)

- **Sélection de liens en biologie par la BIU de Jussieu.**

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html>

La recherche en biologie

Guides : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#guidesh>

Moteurs de recherche et annuaires spécialisés :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#moteursb>

Collections de liens : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#metasitesb>

Sources d'information

Journaux électroniques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#ejournauxsb>

Recherche de périodiques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#rechb>

Bases de données : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#basesb>

Constantes, dictionnaires et ouvrages en texte intégral :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#constantesh>

Congrès : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#congresb>

Brevets : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#brevetsb>

Images : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#imagesb>

Institutions, organismes, éditeurs, sites commerciaux

Editeurs : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#editeursb>

Bibliothèques : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#bibliothequesb>

Laboratoires de recherche, associations, sociétés savantes et institutions :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#labosb>

Sites commerciaux : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#commerce>

Ressources par domaine

Biochimie et Biologie moléculaire :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#biochimie>

Bioéthique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#bioethique>

Bio médecine : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#biomedecine>

Biotechnologies : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#biotechnologies>

Botanique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#botaniquesb>

Ecologie/Environnement/Biodiversité :

<http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#Ecologyb>

Génétique : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#genetique>

Microbiologie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#microbiologie>

Neurosciences : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#neurosciences>

Virologie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#virologie>

Zoologie : <http://bleuet.bius.jussieu.fr/intbio.html#zoologie>

- **Yahoo « sciences de la vie » :**

http://fr.dir.yahoo.com/sciences_et_technologies/sciences_de_la_vie/

Annexe 3 : Document relatif au travail sur la diffusion électronique des thèses

Existant : les réalisations actuelles en matière de diffusion électronique des thèses

Le Rapport sur la diffusion électronique des thèses rédigé par Claude JOLLY en 2000 a mis en avant la nécessité voire l'urgence de développer en France des dispositifs de production et de diffusion électronique des thèses. Ces dernières constituent en effet « des documents de première valeur dont il convient, tant dans l'intérêt des jeunes docteurs et des établissements que pour une meilleure visibilité internationale de la recherche française, d'assurer la promotion »⁴⁴. Or, le dispositif actuel de diffusion des thèses, qui repose sur un dépôt papier de la thèse dans l'établissement de soutenance et un dépôt sur microfiche dans les bibliothèques universitaires de même discipline, ne valorise pas ces travaux de recherche. Leur consultation et leur appropriation est rendue difficile voire pénible par le support microfiche, et leur visibilité en est ainsi d'autant réduite, en particulier au niveau international.

Un changement s'impose donc, d'autant plus que les doctorants comme les établissements d'enseignement supérieur disposent désormais d'équipements

⁴⁴ *Rapport sur la diffusion électronique des thèses* rédigé par Claude JOLLY

informatiques et de connexions à Internet favorisant une production et une diffusion électronique des thèses.

La gestion d'ensemble du dispositif et l'établissement des normes sont assurées par l'ABES (Agence Bibliographique de l'enseignement supérieur) et le CINES (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur). Mais la mise en œuvre proprement dite repose sur le volontariat et l'initiative des universités ou groupement d'universités qui souhaitent se lancer dans l'aventure. A l'heure actuelle, on note 3 grands projets français :

- **Le projet *Pelleas* de l'Université de Marne la Vallée**, projet de plateforme technique qui vise à installer sur un campus universitaire un environnement de création, de gestion, de recherche et de distribution de documents électroniques multimédias, dont les thèses font partie⁴⁵. Dans ce cadre, l'université de Marne la Vallée a décidé le 7 décembre 2000 de rendre obligatoire le dépôt électronique des thèses soutenues à l'université.
- **Le programme *Cyber Thèses* initié par l'Université de Lyon 2 en collaboration avec les Presses de l'Université de Montréal**⁴⁶. Le site cybertheses.org permet l'indexation des thèses en ligne au moyen d'un modèle de métadonnées commun. Le but de ce programme est d'offrir la mise en ligne gratuite et complète des thèses sur Internet, de créer des bases de données contenant les métadonnées des thèses des institutions participantes, de mettre à disposition des logiciels libres ou distribués gratuitement favorisant le traitement et la diffusion électronique des thèses, et enfin de constituer une « boîte à outils » utile à tous.
- **Le projet *CITHER* de l'INSA** propose depuis janvier 1997 des thèses de l'INSA en texte intégral et en format PDF⁴⁷.

Au niveau international, on peut noter :

- **Le programme *Cyberdocuments* initié par l'Université de Genève**⁴⁸. Il offre la possibilité de mettre sur le Web les thèses produites en son sein et

⁴⁵ <http://www.abf.asso.fr/publications/bulletin/188/article3.html> [visité le 15/10/02]

⁴⁶ <http://mirror-fr.cybertheses.org/cybertheses.html> [visité le 25/10/02]

⁴⁷ <http://csidoc.insa-lyon.fr/these/> [visité le 15/10/02]

⁴⁸ <http://www.unige.ch/cyberdocuments/> [visité le 15/10/02]

les publications des professeurs. L'Université de Genève participe également au projet *Cyber Thèses*.

- **Les presses de l'Université de Montréal** ont créé un site⁴⁹ de diffusion électronique des thèses de l'Université de Montréal, qui permet de consulter en plein-texte les thèses de doctorat.
- La *Network Digital Library of Theses and Dissertations (NDLTD)*⁵⁰ réunit plus d'une centaine d'universités et institutions des Etats-Unis et d'autres pays (Canada, Australie, Chili, Brésil, Chine, Allemagne, Espagne, Italie, Suède, ...) et propose leurs thèses en ligne.
- L'*Australian Digital Theses Program*⁵¹ vise à créer une base de données nationale de thèses numérisées produites par les Universités australiennes.
- Le *Tesis Doctorals en Xarxa (TDX)*⁵² propose, en version électronique, les thèses des doctorants des Universités de Catalunya et d'autres communautés autonomes. L'accès au texte intégral se fait par auteur, titre, matière de la thèse, université d'origine, etc.
- **En Allemagne**, on trouve des initiatives comme *Dissertations Online*⁵³ ou *Deposit DDB DE*⁵⁴, proposant des thèses en texte intégral.

Ces initiatives doivent servir de modèles aux universités qui désirent se lancer dans la diffusion électronique des thèses, comme c'est le cas pour l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Afin de faciliter la mise en place du circuit de diffusion électronique des thèses, voici quelques bases indispensables à sa réalisation, tels qu'elles ont pu être observées dans les exemples nationaux et internationaux qui viennent d'être cités. Ces « indispensables » concernent le *Front Office*, ce qui apparaîtra sur le serveur de l'université pour guider les doctorants dans leur travail. On recense ici leur rôle et les adresses auxquelles on peut trouver des exemples de réalisation.

⁴⁹ <http://www.pum.umontreal.ca/theses/> [visité le 15/10/02]

⁵⁰ <http://www.ndltd.org/> [visité le 15/10/02]

⁵¹ <http://adt.caul.edu.au/> [visité le 25/10/02]

⁵² <http://www.tdcate.cesca.es/> [visité le 15/10/02]

⁵³ <http://www.dissonline.org/> [visité le 15/10/02]

⁵⁴ http://deposit.ddb.de/index_e.htm [visité le 25/10/02]

Trois grandes étapes semblent pouvoir être distinguées :

- La production de la version électronique de la thèse.
- Le dépôt de la thèse électronique.
- La diffusion des thèses électroniques.

I. La production

⇒ Objectif : harmoniser la production de la thèse tant au niveau physique que logique.

1. Une charte des thèses

Son but est d'expliciter le statut de la thèse, les étapes qui mèneront le doctorant de son projet de thèse à sa diffusion et les instances universitaires et institutionnelles impliquées dans ce processus. Ce document peut s'accompagner d'une rubrique « signets », pointant les ressources Internet utiles au futur doctorant.

Exemples :

- Charte des thèses de l'Université de Marne la Vallée

http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/charte.htm

- *Publication électronique des thèses : Pourquoi ? Comment ?*, document de Lyon 2 destiné à sensibiliser les étudiants à la diffusion de leurs travaux sur Internet.

http://theses.univ-lyon2.fr/info/theses/cours/Formation_doc.pdf

- *Conseils techniques pour le dépôt des thèses électroniques*, INSA

http://csidoc.insa-lyon.fr/these/doc/tdepot_conseils.html

2. Des feuilles de style et leur guide d'utilisation

Les feuilles de style permettent une structuration physique et logique du document grâce notamment à une barre d'outils regroupant les différents styles à utiliser en fonction de la nature du texte (titre, sous titre, texte simple, illustration, bibliographie, etc.). Au niveau physique, elles unifient les polices et leur taille, le style et la présentation en proposant un modèle, une structure unique de mise en forme. Au niveau logique, parties, chapitres, paragraphes et autres subdivisions hiérarchisées qui composent la thèses sont formalisés. Cette double structuration favorise la lecture sous format PDF (table des matières active, affichage du plan

interactif du document, liens hypertextes actifs). Compte tenu de la nouveauté voire de la complexité de l'utilisation des feuilles de style, un guide semble indispensable. Il peut comporter des informations concernant l'installation et le paramétrage des feuilles de style, des conseils de rédaction, des prescriptions de formats normalisés en cas d'éléments multimédia inclus dans la thèse, des règles de présentation des références bibliographiques, etc.

Exemples :

- Marne la Vallée :

Feuilles de style : http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/modeles.htm

Guide d'utilisation : http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/guideutmod.htm

- ENSSIB

Feuilles de style : http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/feuille_style.html

Guide d'utilisation :

http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/styles/manuel_style.pdf

- Lyon 2

Feuilles de style : <http://theses.univ-lyon2.fr/info/theses/ressources.html>

Guide d'utilisation : <http://theses.univ-lyon2.fr/info/theses/cours/ModeEmploi.pdf>

II. Le dépôt

⇒ Objectif : faciliter le dépôt de la thèse électronique par le doctorant.

1. Un guide de dépôt

Il doit recenser les étapes du dépôt de la thèse, à savoir :

- Les formalités à effectuer avant la soutenance : déposer les exemplaires papier au bureau de la Recherche, remplir le bordereau papier de signalement de la thèse à remettre au bureau de la Recherche, déposer la thèse sous forme électronique (par envoi de fichier FTP⁵⁵, par fichiers attachés dans un mail, par DVD ou cédéroms), signer les formulaires d'attestation de conformité de la version électronique et le contrat de diffusion de la thèse sur Internet.

⁵⁵ L'INSA propose des conseils pour transmettre sa thèse par FTP : <http://csidoc.insa-lyon.fr/these/doc/tftp.html>

- Les formalités à effectuer après la soutenance : en cas de demande de modifications, déposer les fichiers contenant les corrections et revenir signer l'attestation de conformité de la version électronique.

Exemples :

- Marne la Vallée : http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/depot.htm
- Lyon 2 : <http://theses.univ-lyon2.fr/info/theses/depottheses.html>

2. Des formulaires en ligne

Permettre au doctorant de remplir et de renvoyer en ligne les formulaires nécessaires au dépôt de sa thèse semble aller de soi dans le cadre d'un circuit électronique des thèses.

- Attestation de conformité de la version électronique avant soutenance
Marne la Vallée : http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/confrmt_e_avt.doc
- Contrat de diffusion électronique de la thèse soutenue
Marne la Vallée : http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/difelect.doc
INSA : <http://csidoc.insa-lyon.fr/these/doc/contrat.html>
- Attestation de conformité de la version électronique après corrections.
Marne la Vallée : http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/bib_ligne/theses/confrmt_e_aprs.doc

III. La diffusion

⇒ Objectif : faciliter l'accès à la documentation électronique au travers de portails locaux ou sémantiques.

1. Diffusion et consultation des thèses de l'université

Une bonne diffusion implique une bonne distribution. C'est pourquoi l'accès aux thèses doit pouvoir se faire par le biais de diverses modalités de recherche (par auteur, titre, sujet). La création d'une base de données ou d'un portail semble indispensable à partir du moment où le nombre de thèses électroniques devient important, et où une simple liste des thèses devient inutilisable.

Exemple :

- Base de thèses en ligne de Lyon 2 : <http://theses.univ-lyon2.fr/bases/>

2. Diffusion et consultation des thèses d'autres universités

Plusieurs sites permettent la consultation de thèses électroniques, que ce soit leur fiche bibliographique ou le texte intégral :

- Le SUDOC signale les thèses soutenues en France :
<http://corail.sudoc.abes.fr/>
- THESA signale les thèses en cours préparées auprès de laboratoires d'accueil des Grandes Ecoles

<http://thesa.inist.fr/>

- l'URFIST de Lyon propose des bases de données gratuites des thèses

<http://urfist.univ-lyon1.fr/gratuits/index.php>

- Pour les thèses accessibles en texte intégral, voir les adresses citées en introduction.

Remarque :

Le projet CITHER de l'INSA a fait l'objet d'un mémoire de stage de DESS d'informatique documentaire. Ce mémoire est disponible sur le site de l'INSA⁵⁶. Il détaille la coordination et la mise en place de ce serveur de thèses en texte intégral. Ce travail très complet expose les différentes étapes de la création d'un serveur de thèses, ce qui rend sa lecture particulièrement utile aux universités souhaitant se lancer dans l'aventure de la diffusion électronique des thèses.

⁵⁶ <http://csidoc.insa-lyon.fr/these/doc/rapportprojet.html> [visité le 15/10/02]

Proposition de feuilles de styles

Christian Lupovici, directeur du service commun de la documentation de l'université de Marne-la-Vallée, a donné dans le *Rapport sur la diffusion électronique des thèses* des prescriptions techniques pour le dépôt des thèses en format électronique : « la chaîne de traitement des thèses doit être soigneusement définie, car il ne s'agit pas de diffuser uniquement la version électronique d'un document papier, mais d'exploiter au mieux toutes les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies (navigation, insertion d'objets 3D, multimédia etc.), pour optimiser les résultats de la recherche. Il faut donc partir de la production électronique des thèses par les auteurs – thèses qui d'ailleurs sont aujourd'hui écrites au moyen des logiciels de traitement de texte, éditeurs structurés, tableurs etc. – pour en faire, non seulement le véhicule de diffusion, mais également de conservation pour un accès à long terme ».

Afin de faciliter une structuration formalisée des thèses à la base, c'est à dire au niveau de son élaboration même, il convient de fournir aux auteurs un modèle de saisie, des feuilles de style, qui seront pour eux non pas une contrainte, mais une aide à la rédaction et à la mise en forme du document. Ces feuilles de style devront comporter les 3 éléments suivants :

- les préliminaires : page de titre, dédicace, remerciements, table des matières, table des illustrations, table des annexes, résumés et mots clés français/anglais et autre langue, éléments d'indexation spécialisée.
- le corps du texte avec ses différentes parties : introduction, chapitres, sections (correspondant à des niveaux de titres), paragraphes, conclusion.
- les post liminaires : bibliographie, glossaire, index, annexes.

Grâce aux feuilles de style, ces 3 éléments seront reconnus et typés dès la production du document par le doctorant. On pourra alors :

- passer du document de saisie à un document électronique canonique (version officielle) dans un format qui permettra son stockage et sa conservation à long terme.

- et récupérer automatiquement les méta données nécessaires à l'identification, la gestion, la diffusion, la valorisation et la conservation de la thèse.

Pour le doctorant aussi le gain sera réel : « les éléments de présentation obligatoires sont prédéfinis et l'auteur n'a plus à s'en soucier. De plus, la formation au modèle lui permet d'utiliser au mieux les fonctionnalités avancées du traitement de texte, telles que l'actualisation automatique de son plan, des listes de tableaux, de figures, etc., la génération des liens hyper textuels pour exploiter toutes les possibilités de navigation à l'intérieur du document .»

En ce qui concerne le format de production, il n'est pas imposé au niveau national. « Néanmoins il est de la responsabilité des établissements et des écoles doctorales de limiter le nombre de logiciels de saisie pour limiter les chaînes de traitement en aval, au moment du dépôt de la thèse. Les universités qui ont commencé à utiliser une chaîne de production de thèses en format électronique recommandent actuellement, parce que ce sont les plus utilisés, les formats compatibles RTF et LaTeX, à défaut d'un éditeur SGML ou XML ».

Eléments de données du modèle

1. Les préliminaires

Les éléments d'identification et de présentation de la page de titre

- Etablissement de soutenance, composante et Sous composante
- Etablissement en co-tutelle, composante et Sous composante
- Nom, prénom de l'auteur
- Titre français de la thèse, sous-titre français
- Titre Anglais de la thèse, sous-titre Anglais
- Titre en autre langue, sous-titre en autre langue
- Type de doctorat
- Discipline
- Date de la soutenance
- Nom, prénom du directeur de thèse
- Membres du jury

- Numéro officiel
- Mention de copyright

Les éléments d'aide à la recherche

- Résumé en français
- Résumé en anglais
- Résumé en autre langue
- Mots-clés en français
- Mots-clés en anglais
- Mots-clés en autre langue
- Classification

Les autres éléments d'aide à la lecture et personnels

- Dédicace
- Epigraphe
- Remerciements
- Table des matières
- Liste des figures
- Liste des tableaux

2. *Corps du texte*

Il doit contenir une structure hiérarchique du type

- Introduction
- Parties ou Chapitres
- 1^{ère} subdivision
- 2^{ème} subdivision
- ... *jusqu' à la 9^{ème} subdivision*
- paragraphe
- conclusion

3. *Les postliminaires*

- Bibliographie
- Entrée bibliographique
- Annexes
- Titre de l'annexe

4. Les éléments administratifs et de gestion du document

Ils seront ajoutés par la bibliothèque qui catalogue la thèse.

- Code bibliothèque
- Autorisation de diffusion par le jury
- Autorisation de diffusion par l'auteur
- Mention de correction
- Mention de confidentialité
- Date de fin de confidentialité

Ci-dessous : un exemple de ce à quoi pourrait ressembler certaines pages d'une thèse produite en feuilles de style. Entre « », les champs à renseigner.

« N° officiel »

THESE

présentée devant

« Etablissement de soutenance, composante et sous composante »
« Etablissement en co-tutelle, composante et sous composante »

pour obtenir

LE GRADE DE « type de doctorat »
FORMATION DOCTORALE : « nom »
ECOLE DOCTORALE : « nom »

Par

« **Nom, prénom de l'auteur** »
« grade de l'auteur »

« **Titre français de la thèse, sous-titre français** »
« **Titre anglais de la thèse, sous-titre anglais** »
« **Titre en autre langue de la thèse, sous-titre en autre langue** »

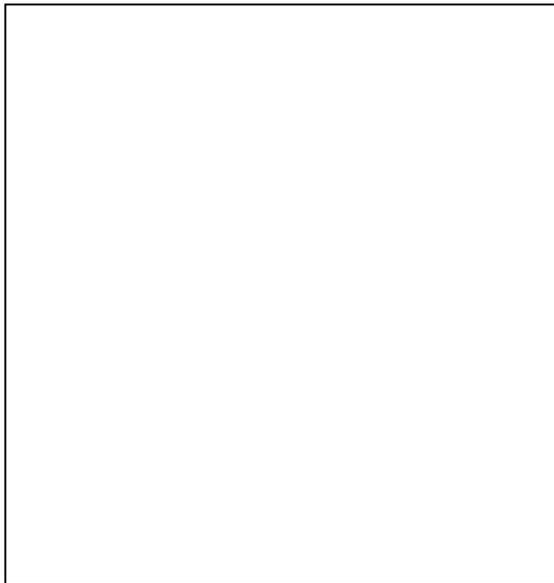
Soutenue « date » devant « nom de la commission »

Jury :

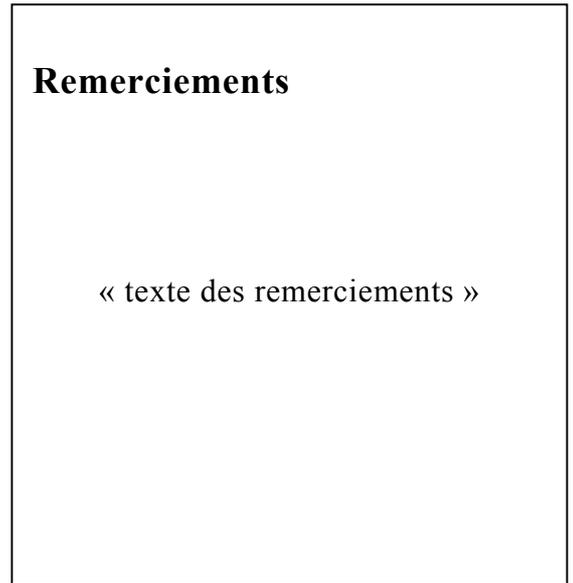
« Liste des membres du jury »

Directeur de thèse : « nom, prénom »

Page des résumés



Page des remerciements



Page du sommaire

Sommaire	
Chapitre 1 « titre du chapitre 1 »	17
1.1 « titre du 1.1 »	17
1.2 « titre du 1.2 »	19
Chapitre 2 « titre du chapitre 1 »	25
2.1 « titre du 2.1 »	25
2.2 « titre du 2.2 »	27
etc.	

Page des annexes

Annexes	
Annexe I	
« titre de l'annexe 1 »	
Annexe II	
« titre de l'annexe 2 »	
etc.	
Annexe I : « titre »	
« texte de l'annexe 1 »	

A cela s'ajoute des en-têtes et pieds de page, du type :

- En-tête :

« titre de la partie »

- Pied de page :

« Nom, prénom – discipline de la thèse – année – établissement de soutenance »

Bordereau de dépôt de la thèse

Informations sur l'auteur

<input type="radio"/> Université ou établissement	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Nom patronymique	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Prénom(s)	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Nom d'usage	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Civilité	<input type="checkbox"/> Professeur <input type="checkbox"/> Docteur <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle
<input type="radio"/> Date de naissance	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Nationalité	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Adresse	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Code postal / Ville	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Adresse électronique	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Numéro d'étudiant	<input type="text"/>

Informations sur la thèse

<input type="radio"/> Type de thèse	<input type="checkbox"/> Thèse doctorat <input type="checkbox"/> Thèse d'exercice <input type="checkbox"/> Thèse doctorat d'Etat
<input type="radio"/> Discipline	<input type="text"/>
<input type="radio"/> Titre de la thèse en français Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux	<input type="text"/>

•Résumé de la thèse en français

Le résumé doit contenir 1 000 caractères maximums, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique

•Titre de la thèse en anglais

Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

•Résumé de la thèse en anglais

Le résumé doit contenir 1 000 caractères maximums, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique

•Proposition de mots-clés

Informations sur la soutenance

Dans le cas de co-tutelles, n'indiquer ci-dessous que les informations liées à la soutenance à l'UNSA. La co-tutelle est identifiée au niveau de la page de titre de la thèse.

•Date de soutenance

•Nom du directeur de thèse

● **Prénom du directeur de thèse**

● **Spécialité**

Conformité de la version électronique de la thèse

● **Nature de la version**

Version avant soutenance

Version après corrections

● **Type de dépôt**

Disquette

Cédérom

par FTP

par mail

J'atteste avoir utilisé pour la version électronique de la présente thèse les logiciels, programmes, formats suivants :

Je certifie la conformité de cette version électronique aux exemplaires produits pour la soutenance

Contrat de diffusion électronique de la thèse soutenue

● **Article 1 :** L'Auteur, signataire de l'œuvre, autorise l'Université de Nice - Sophia Antipolis à diffuser sa thèse sur Internet. Cette autorisation est accordée à l'Université dans le cadre du respect et de la préservation du droit de la propriété intellectuelle.

● **Article 2 :** L'Auteur est et demeure totalement responsable du contenu de son œuvre. Il s'engage également à signaler à l'Université toute utilisation, dans son œuvre, de documents extérieurs vis à vis desquels se pose la question de l'autorisation de reproduction et de représentation.

● **Article 3 :** L'Auteur pourra retirer cette autorisation de diffusion à tout moment en avisant l'Université de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception. L'Université retirera l'œuvre lors de la prochaine actualisation du site de diffusion. Cette autorisation de diffusion n'a pas de caractère exclusif et l'auteur conserve toutes les autres possibilités de diffusion concomitantes de son œuvre.

● **Article 4 :** Cette autorisation ne contraint pas l'Université à diffuser ladite thèse en ligne. Sa diffusion, même au sein de l'Université, reste soumise à l'accord du jury. Dans tous les cas, la thèse sera conservée en format électronique par l'Université ainsi que dans un site de conservation.

● **Article 5 :** L'Université se réserve le droit de ne pas faire apparaître des documents ou portions de documents inclus dans la thèse, pour lesquels les droits de reproduction et de représentation n'auraient pas été acquis. L'Université ne peut pas non plus être tenue pour responsable de représentation illégale de documents pour lesquels l'auteur n'aurait pas signalé qu'il n'en avait pas acquis les droits.

● **Article 6** : La libre impression de la thèse par l'Université pour la communication en salle de lecture et à d'autres universités dans le cadre du prêt entre bibliothèques, demeure acquise, sous réserve de l'avis de diffusion favorable du jury.

J'accepte l'ensemble de ces conditions

En cas de non acceptation de ces conditions, restent valables les articles 2, 4 et 5.

● **Formulaire rempli le** (jour/mois/année)
à (lieu)

Bordereau d'avis du jury

Informations sur l'auteur

● **Université ou établissement**

● **Nom patronymique**

● **Prénom(s)**

● **Nom d'usage**

● **Numéro d'étudiant**

Informations sur la thèse

● **Type de thèse** Thèse doctorat Thèse d'exercice Thèse doctorat d'Etat

● **Discipline**

● **Titre de la thèse en français**
Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

Informations sur la soutenance

Dans le cas de co-tutelles, n'indiquer ci-dessous que les informations liées à la soutenance à l'UNSA. La co-tutelle est identifiée au niveau de la page de titre de la thèse.

Date de soutenance	<input type="text"/>
Directeur de thèse	<input type="text"/>
Président du jury	<input type="text"/>
Membres du jury	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

Avis du jury sur la reproduction de la thèse soutenue

Autorisation de reproduction par le jury :

- OUI : Thèse pouvant être reproduite en l'état**
- NON : Thèse ne pouvant pas être reproduite**
- NON : Thèse non reproduite car non corrigée dans les 3 mois réglementaires**
- NON : Thèse confidentielle jusqu'en**

Thèse pouvant être reproduite après corrections suggérées au cours de la soutenance